

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Sourris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

– Séance du 30 septembre 2025 –

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 06/10/2025
ID : 081-248100497-20250930-2025DEL50-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 23 septembre 2025	Présent(e)s : Délégué(e)s titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., THOMAS G., DELPERIE L., GOMEZ G., GUIBELIN A., CHAZOTTES F., VERGNES N., ROBERT C., DEYMIE C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ASSIÉ G., PUEL S., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., TARROUX H., IMBERT J., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C.. Délégué(e)s suppléant(e)s : Mme AT C., M. COUGOUREUX R..
Date d'affichage : 23 septembre 2025	Absent(e)s avant donné pouvoir : MM. NEGRE D. (pouvoir à M. GAVALDA G.), ANDREOLLO B. (pouvoir à Mme DEYMIE C.) et BENEDET J.P. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.).
Nombre de délégués en exercice : 34	Absente : Mme LAVAL-BARBANCE G.. Secrétaire de séance : Mme DEYMIE Christine.

DEL 2025/50 : Approbation du Schéma intercommunal de développement de la lecture publique 2026-2030.

L'intercommunalité joue un rôle majeur dans la mise en œuvre de la politique publique culturelle et ce, notamment depuis la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Notre) du 7 août 2015. Les acteurs locaux doivent ainsi assurer un accès collectif et égalitaire à la culture.

Dans cette perspective, le schéma de lecture intercommunal est une démarche à forts enjeux en termes d'égalité d'accès à la lecture et de coordination des acteurs locaux et du réseau de médiathèques.

L'objectif du schéma de lecture publique est d'identifier et de créer les conditions favorables pour que toute la population puisse bénéficier d'un accès au livre et aux médiathèques. Il doit permettre de :

- Développer le réseau de médiathèques en prenant en compte les spécificités territoriales, l'évolution des besoins des habitants et l'offre existante ;
- Mettre au coeur de la démarche les acteurs culturels et les habitants ;
- Être un levier d'attractivité pour le territoire.

Le schéma de lecture publique intercommunal est issu de la loi dite Robert du 21 décembre 2021, relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique. Plus précisément, selon son article 12, il doit être mis en place par l'EPCI dès lors que ce dernier "décide que la lecture publique est d'intérêt intercommunal".

Suite à l'ouverture en juin 2023 de la nouvelle médiathèque intercommunale tête de réseau de lecture publique, la Communauté de Communes Val 81 s'est lancée en 2024, dans l'élaboration d'un schéma intercommunal de développement de la lecture publique.

Ce schéma intercommunal formalise pour le territoire de la Communauté de Communes, le projet politique de la lecture publique de 2026 à 2030.

Suite à cet exposé, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver le schéma intercommunal de développement de la lecture publique (2026-2030).

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve ce schéma intercommunal de développement de la lecture publique annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Guy GAVALDA.



Le Secrétaire de séance,

Christine DEYMIE.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 06/10/2025
ID : 081-248100497-20250930-2025DEL50-DE



Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 06/10/2025

ID : 081-248100497-20250930-2025DEL50-DE

Schéma de lecture publique Médiathèques VAL 81 2026-2030



Table des matières

Préambule	5
I. LE DIAGNOSTIC CULTUREL	8
1. Quelques caractéristiques du territoire	9
1.1. La Communauté de Communes	9
1.2. Caractéristiques de la population	10
2. Les médiathèques	12
2.1. Présentation du réseau des médiathèques	12
2.2. Les moyens	14
2.3. Le réseau de médiathèques Val 81 en quelques chiffres	22
II. LES AXES STRATEGIQUES DE LECTURE PUBLIQUE	33
3. Axe n°1 : Renforcer la dynamique de réseau	34
3.1. Faciliter la participation des habitants à la vie des médiathèques	37
3.2. Déployer des projets thématiques	40
3.3. Construire des actions avec les communes du territoire	44
4. Axe n°2 : Encourager les pratiques de lecture avec tous les publics	46
4.1. Conforter et poursuivre le travail avec les structures partenaires	48
4.2. Mettre en œuvre des événements phares	50
4.3. Enrichir les collections	53
5. Axe n°3 : Développer un projet numérique ambitieux et pertinent	55
5.1. Renforcer la place du numérique au sein du réseau	58
5.2. Mettre en œuvre des projets transversaux	63
5.3. Mettre en place une diversité d'ateliers numériques	66
6. La formation et l'accompagnement des équipes	68
7. Détail des actions et calendrier	69
8. L'évaluation	76
9. Les moyens humains, matériels et financiers	85
Annexes	95
Annexe n° 1 : Politique documentaire	95
Annexe n°2 : Guide du lecteur	104

« La culture doit prendre soin des femmes et des hommes qui font le territoire. Celles et ceux qui l'habitent, le parcourent. C'est sur les territoires que se jouent l'émancipation des individus et leurs capacités à s'ouvrir et à comprendre le monde. À en devenir acteurs. L'humanité n'est pas hors sol ; ses activités s'inscrivent dans des écosystèmes naturels qui doivent être préservés, consolidés. Il en va simplement de sa survie. Qu'il s'agisse d'universel ou de local, la culture doit être à portée de mains et de têtes. Partout. Ce n'est pas qu'une affaire de marchés ! L'éducation populaire, la démocratie active, les droits culturels sont autant de viatiques pour construire et ouvrir les territoires, ouvrir les mentalités. Du métissage naissent l'envie, le goût de l'autre, la confiance en l'autre. Ces ambitions s'inscrivent comme horizon dans le projet culturel de territoire¹. »

¹ Ouvrage collectif, *Cultures et ruralités, le laboratoire des possibles*, Éd. de l'Attribut, Toulouse, 2019.

Préambule

Qu'est-ce qu'un schéma intercommunal de développement de la lecture publique ?

La notion de **schéma intercommunal de développement de la lecture publique** (SIDLP) est issue de l'article 12 de la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (dite « Loi Robert ») : « Lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale décide que la lecture publique est d'intérêt intercommunal, il élabore et met en place un schéma de développement de la lecture publique. »

Dans une fiche pratique rédigée en 2022, l'Association des bibliothécaires de France (ABF) précise la philosophie sous-jacente à ce nouveau document : « Un schéma intercommunal formalise un projet politique [...]. C'est l'opportunité de positionner la lecture publique dans le projet de territoire de l'intercommunalité, de proposer de lui donner un ancrage qui permette aux élus de se l'approprier et de donner une visibilité à l'action intercommunale. »

Le SIDLP ajoute une dimension résolument tournée en direction du Réseau et du territoire. Cette orientation transparaît à la fois dans le plan d'action qu'il contient et dans la méthodologie adoptée pour sa rédaction.

La méthode adoptée pour élaborer le schéma

En amont, un diagnostic a été réalisé ainsi qu'un questionnaire de satisfaction diffusé auprès de la population. Ces aspects ont été vus une première fois dans le cadre d'une commission culture. Puis, le schéma a été élaboré au cours d'un comité de pilotage comptant des élus et des partenaires du territoire ainsi que les bénévoles et équipes du réseau. Lors de ce comité ont été abordés :

- Une définition / présentation de ce qu'est un schéma de lecture publique
- Une présentation du diagnostic du territoire
- Les retours des questionnaires.

Ensuite, trois axes ont été dégagés et discutés puis confirmés en commission culture.

Pour leur participation au comité de pilotage sont remerciés :

France Services, l'Espace de Vie Sociale (Familles rurales), la crèche, le Relais Petite Enfance, l'association Autour du moulin de Penthiès, Audrey Beaujolin pour le réseau des écoles (réseau du Pays Vert/ RER) ainsi que la directrice de l'école de Valence Marie Payrastra, Les Éditions Vent Terral, le collège E. de Beaumarchais, le Centre de loisirs, les musiciens Cilia et Jean-Michel Roitero (éveil musical) et tous les bénévoles et membres de l'équipe de notre réseau de médiathèques Val 81,

Des élus : B. Miot, F. Barrau, N. Pastourel, A. Gibelin, B. Andreollo, D. Roudier, H. Tarroux, M. Vigroux, N. Vergnes, C. Crayssac.

Comme le souligne l'ABF, « *aucun référentiel n'existe pour décrire la forme et le contenu* » d'un SIDLP. Néanmoins, l'association énumère plusieurs éléments susceptibles d'y figurer :

- Un rappel du contexte sociodémographique et économique du territoire
- Un état des lieux de la lecture publique et des coopérations préexistantes, associé à un diagnostic qui énonce les acquis et axes d'amélioration souhaitable
- Des objectifs phasés dans le temps et s'intégrant autant que possible à un projet global de territoire.

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie fournit également des conseils dans son mode d'emploi relatif à la Dotation Générale de Décentralisation. Selon elle, un SIDLP comporte :

- Un diagnostic approfondi du territoire, des acteurs et de la lecture publique
- Un plan d'action et une rétroplanification.

Le présent document se conforme à ces recommandations. Il est divisé en deux grandes parties :

- La première partie comporte un état des lieux de la lecture publique axé à la fois sur la médiathèque à Valence d'Albigeois récemment ouverte et sur le Réseau intercommunal. Il se conclut par une analyse AFOM (atouts/faiblesses, opportunités/menaces).
- La seconde partie comporte un plan stratégique qui comporte trois axes principaux. Ce plan est complété par un calendrier et par des indicateurs de suivi.

Contexte du réseau de médiathèques :

A partir de 2019 un **Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social** (PCSES) a été élaboré autour de trois axes majeurs : le développement des publics, l'attractivité du service et sa visibilité et une démarche projet en vue de la construction de la nouvelle médiathèque. Ces trois axes ont été déclinés en plusieurs objectifs :

- Instauration de la gratuité
- Développement de la notion de Troisième lieu
- Participation à des projets culturels dépassant le territoire Val 81
- Développement de la notion de réseau (instauration d'une navette)
- Une communication interne performante (nouveau logiciel, offre en ligne 24h/24h, etc.)
- L'implication de nouveaux publics dans la future médiathèque.

Ce PCSES a été validé en mai 2019. Il s'agissait alors de préparer les publics et les partenaires à l'ouverture de la nouvelle médiathèque. La médiathèque à Valence a été ouverte en juin 2023 et inaugurée en décembre 2023. Il apparaît aujourd'hui opportun de mettre en œuvre un schéma de lecture publique intercommunal, afin d'approfondir, de préciser et d'élargir ce PCSES en fonction des nouvelles priorités du territoire et de son contexte pour les cinq prochaines années.

L'année 2022, dans un contexte de changement de direction et de déménagement de la médiathèque dans les nouveaux locaux, a permis d'entreprendre avec les équipes une réflexion sur les enjeux de la médiathèque en ce qui concerne la programmation, les collections, l'accueil, les liens avec les partenaires (Espace de Vie Sociale, ouverture d'une maison France Services, les maisons de retraites et structures telles que CRPA de Valence, crèche, écoles, associations etc.) et son réseau.

Ce sont les retours des publics via l'enquête de satisfaction menée, l'étude de l'environnement territorial (géographique, démographique, social, culturel) via le lancement d'une Convention Territoriale Globale réalisée en 2022, les grandes orientations de la collectivité, les rencontres avec les partenaires et la veille sur les enjeux actuels des médiathèques qui ont nourri la réflexion autour de ce schéma de lecture, de façon à dégager les grands axes de développement du réseau de médiathèques. Ce schéma de lecture a pour ambition de tracer une feuille de route claire, comme outil de dialogue avec la collectivité, avec les équipes des bibliothèques et un moyen de communication en direction de la population.

I. Le diagnostic culturel



1. Quelques caractéristiques du territoire

1.1. La Communauté de Communes

Située au nord-est du département, la Communauté de Communes Val 81 comprend 19 communes : Cadix, Andouque, Assac, Courris, Crespinet, Faussergues, Frayssines, Lacapelle-Pinet, Lédas-et-Penthiès, Le Dourn, Padiès, Saint-Cirgue, Saint Grégoire, Saint-Julien Gaulène, Saint-Michel Labadié, Saussenac, Sérénac, Trébas-les-Bains et Valence d'Albigeois. La majorité des communes relèvent du bassin de vie d'Albi. Sept sont classées en zone de montagne.



19 communes, situées au Nord-Est d'Albi dans le Tarn, forment la Communauté de Communes Val 81

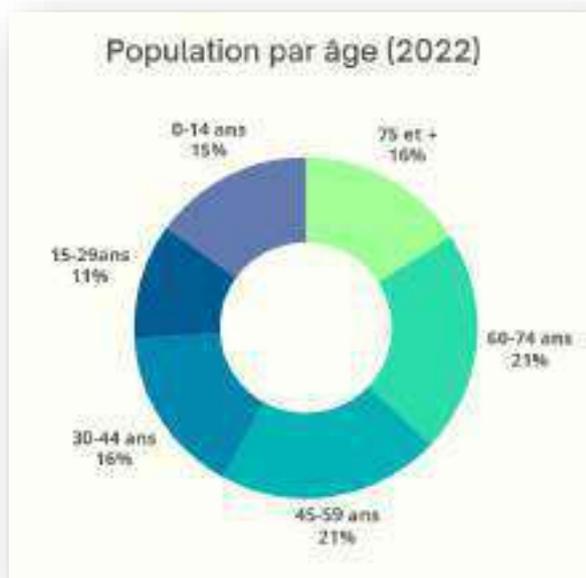
La communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes, d'un seul tenant et sans enclave, associées au sein d'un espace de solidarité, autour d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.



Ce territoire, à dominante rurale, est d'une superficie de 257,46 km² pour une densité de population de 22 hab./km². La population se concentre dans les communes rurales proches d'Albi (Saussenac, Saint-Grégoire, et Sérénac) et dans les bourgs tels que Valence d'Albigeois et Trébas où se trouvent les activités économiques et les services de proximité.

1.2. Caractéristiques de la population

En 2021, la population de la collectivité s'élève à 5554 habitants. Valence d'Albigeois est le principal centre urbain.



Au 1^{er} semestre 2022, la CC Val 81 a réalisé un diagnostic social du territoire. À cette occasion, une consultation de la population a été réalisée à travers des réunions publiques et un questionnaire. À l'analyse de ce dernier, les habitants consultés ont identifié comme domaines prioritaires à développer pour améliorer la qualité de vie sur le territoire :

- 45,4 % l'accès aux soins et aux actions de prévention santé
- 31,5 % le transport
- **29,5 % l'animation de la vie locale**
- **13,8 % l'accompagnement au « bien vieillir ».**

Les pistes de développement suggérées lors de ces rencontres sont :

- Des services et actions de prévention de proximité et dans les structures de soins
- Des informations et accompagnement des aidants notamment sur les dispositifs de répit
- **Des actions en faveur de la culture pour favoriser le lien social**
- **Un accompagnement à l'acculturation et l'apprentissage à la pratique numérique**
- Une meilleure communication et orientation des services existant sur le territoire
- Un accompagnement et une coordination des différents acteurs du social et de la santé pour une prise en charge globale.

La composition de la population montre une population plutôt vieillissante. La catégorie d'âge la plus importante est celle des 60 ans et plus (36,6 %).

La part des retraités est la plus importante. C'est une population qui doit donc être prise en considération dans le projet de lecture.

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2021

Catégorie socioprofessionnelle	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	2 305	2 436	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs-exploitants	199	66	3,2	9,7	3,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	116	80	0,0	7,1	2,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	80	34	0,0	3,6	2,0
Professions intermédiaires	234	270	7,9	20,9	3,6
Employés	199	588	20,8	25,6	7,7
Ouvriers	456	70	14,4	21,5	3,0
Retraités	812	813	0,0	0,0	69,3
Autres personnes sans activité professionnelle	249	415	53,7	11,5	8,8

Source : Insee, RP2021 - exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2024.

Figure 1 Source : Insee 2021

Dynamisme de l'emploi



Figure 2 Source : France Travail

L'enseignement à Val 81

En 2024, Val 81 dessert 1 collège et 8 écoles dont 6 font partie du réseau des écoles du Pays Vert et 2 sont liées au réseau des écoles des Monts d'Alban, cependant Val 81 intervient auprès de l'école maternelle située à Trébas et auprès de l'école élémentaire à Villeneuve-sur-Tarn.

Les acteurs éducatifs ont évoqué le ressenti « d'une accélération des fragilités mais qui impactent directement l'accueil, l'accompagnement et la réussite des enfants fréquentant les services de la collectivité aujourd'hui » du fait « de la paupérisation et l'augmentation des fragilités liées aux parcours de vie ».

2. Les médiathèques

2.1. Présentation du réseau des médiathèques

Le service regroupe trois médiathèques situées à Sérénac, à Trébas et à Valence d'Albigeois.

La médiathèque de Valence centralise les missions communes aux différents établissements telles que la direction, les finances, l'informatique, la politique documentaire, la médiation et la communication.

Un service de navette interne permet aux usagers d'accéder aux collections du réseau depuis n'importe laquelle des bibliothèques : réservations et retraits dans la bibliothèque de son choix.

Un portail permet aux usagers de consulter le catalogue et de connaître les événements proposés.



Les conditions d'accès

L'inscription est gratuite. Elle est valable sur l'ensemble du réseau pendant un an. La carte d'utilisateur permet d'accéder à un service de prêts de 15 documents pour 4 semaines. **Au vu des faibles revenus, la gratuité est un atout essentiel de ce service.**

Plages d'ouverture

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Valence d'Albi 19h30 / semaine		14h-18h	9h30-12h 14h-18h		9h30-12h 14h-18h	9h30-12h	
Trébas 6h / semaine		16h-18h			16h-18h	10h-12h	
Sérénac 5h / semaine		0	14h -17h			10h-12h	
Horaires	0	6h	9h30	0	8h30	6h30	Soit 30h30

Les sites sont fermés sur la pause méridienne et le dimanche. Les accueils de groupes ont lieu les lundis et jeudis.

La mise en réseau a pour objectif de répondre davantage aux attentes des usagers mais aussi de mutualiser les moyens et les ressources des médiathèques. Elle permet de proposer davantage de services pour toute la population en utilisant les ressources de chacun. Quelques exemples :

Une offre documentaire élargie

Le recensement des collections des différentes bibliothèques du réseau au sein d'un catalogue collectif informatisé permet de proposer une collection unique pour l'ensemble des usagers.

Accès facilité aux documents

Avec la carte unique, les usagers ont accès à l'ensemble des documents de chaque bibliothèque. Ils peuvent emprunter et rendre leurs documents dans la bibliothèque de leur choix grâce à une navette mensuelle.

2.2. Les moyens

2.2.1. Une équipe de professionnels

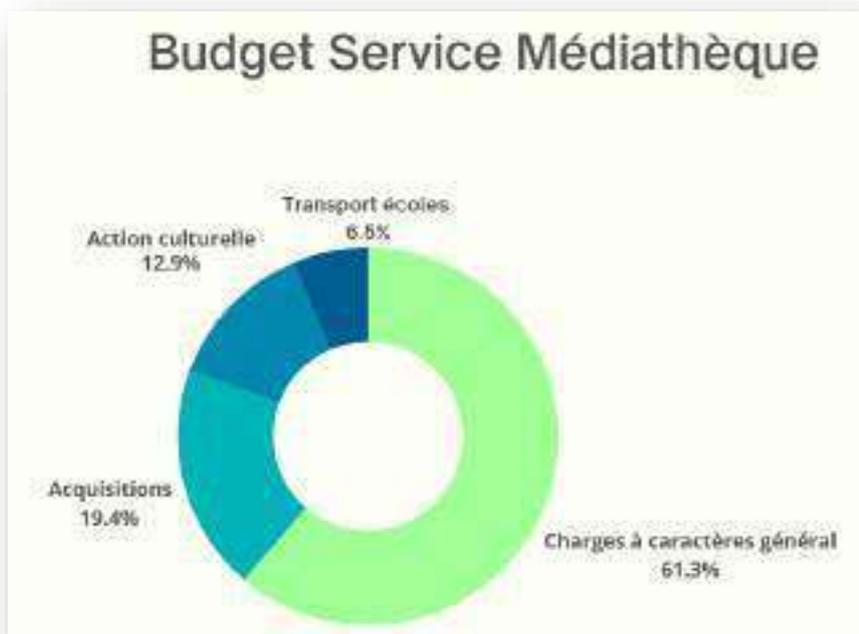
Actuellement, le service des bibliothèques comprend trois postes correspondant à 2,8 Équivalents Temps Plein (ETP).

Si l'on se réfère aux modalités de calcul de la typologie des bibliothèques proposé par le Ministère de la Culture, le réseau de médiathèques Val 81 est considéré de type B1 puisqu'il cumule les 4 critères suivants :

1. Dépenses documentaires d'au moins 2€ par habitant
2. Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires d'au moins 12 heures par semaine. Une boîte de retours de documents en extérieur pour un service disponible 24 h/24. Ce service fonctionne très bien.
3. Surface SHON d'au minimum 100 m². La médiathèque de Valence a une surface de 250 m², la médiathèque de Trébas a une surface de 30m² et la médiathèque de Sérénac a une surface de 40m².
4. Un agent de catégorie B de la filière culture à temps plein (Équivalent Temps Plein Travaillé) par tranche de 5000 habitants.
8 bénévoles interviennent sur le réseau.

2.2.2. Un budget

En 2024, le budget du service médiathèque s'élève à 212 577 euros (charges du personnel compris). Pour inscrire sur le territoire un projet culturel durable et mettre en œuvre une politique d'animation innovante et une politique d'acquisition en lien avec les besoins de la population, la collectivité a maintenu des budgets significatifs malgré une baisse depuis 2023. On note, en particulier, la prise en charge des transports scolaires afin que toutes les classes du territoire puissent venir à trois reprises par an à la médiathèque. Il s'agit d'un choix important de la collectivité pour permettre l'accessibilité de tous aux médiathèques.



2.2.3. Des collections riches

Le budget d'acquisition des documents s'établit à 15 000 € en 2024, ce qui représente 20 % du budget de fonctionnement. Il est donc dans la moyenne nationale pour les collectivités de plus de 5000 habitants. Depuis son existence la médiathèque a travaillé sur un fonds varié et riche. Ce fonds permet de mener à bien les missions spécifiques aux médiathèques de Val 81 en lien avec le diagnostic culturel ainsi que les missions communes aux bibliothèques énoncées dans le Manifeste de l'Unesco de la bibliothèque publique (information, alphabétisation, éducation et culture), notamment des publics les plus fragiles.

Elles visent à l'émancipation de chacun par la diversité, la richesse et la proximité entre les propositions culturelles (à côté des livres très médiatisés et demandés par les lecteurs, valorisation des petites maisons d'édition de qualité, des auteurs de premiers romans, à côté des blockbusters, du cinéma d'auteur, etc.).

Les collections promeuvent la déconstruction entre culture dite populaire et légitime (par la représentativité, la mise en espace, la médiation). Elles doivent être inclusives par des collections adaptées (collections « dys », à grands caractères, audiodescription, collections bilingues). Leur mise en espace et la signalétique visent à favoriser l'autonomie, leur accès par tous par leur lisibilité.

Elles sont utiles et en cohérence avec les besoins de la population : fonds formation tout au long de la vie (autour de l'insertion professionnelle, la méthodologie construction de CV, entretiens, préparations de concours...), fonds parentalité, fonds inclusion numérique.

Elles sont renouvelées tout au long de l'année par :

- Des nouveautés en lien avec les temps forts, des actions de médiation, des événements

locaux et nationaux, une sélection attentive des bibliothécaires

- Un retrait régulier des documents abîmés et obsolètes permettant de mettre en avant les documents récents et d'éviter les rayonnages saturés et intimidants.

Une collection est un principe de renouvellement et non d'accroissement continu. Des collections peu renouvelées sont peu empruntées. Les emprunts tendent à décliner dès que le taux d'apport de titres nouveaux dans une collection en libre accès est inférieur à 7,5 %. Une collection de qualité doit être composée à :

- 10 % d'ouvrages de moins de 2 ans >> À Val 81, ce taux est de 9 %
- 40 % d'ouvrages de moins de 5 ans >> À Val 81, ce taux est de 25 %.

Par exemple : la baisse de budget n'a pas permis l'acquisition de DVD ces deux dernières années. Donc le prêt de ce support est en baisse.

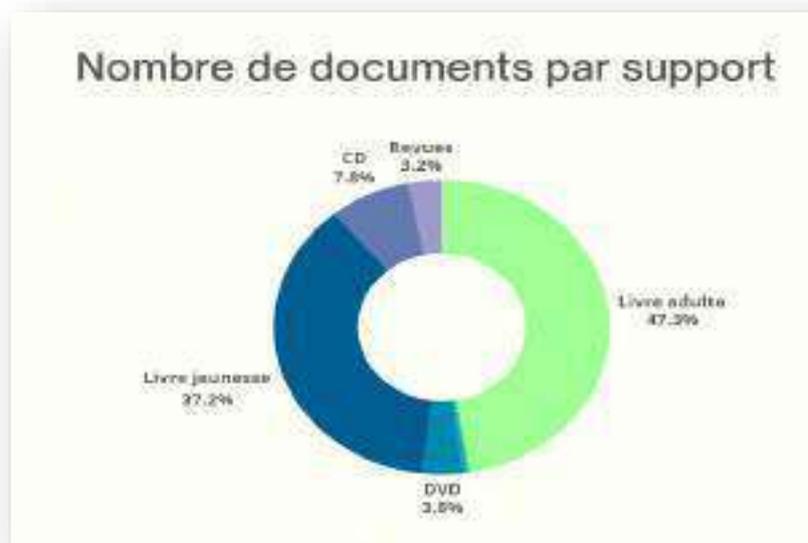
Aussi le réseau des médiathèques Val 81 développe des collections dans le cadre d'une politique d'acquisition pertinente et réfléchie :

- Un fonds généraliste en direction de tous les publics, accessible et régulièrement renouvelé (scientifique, artistique, sociétal) avec une diversité des supports : livres, DVD, ressources numériques, jeux vidéo et jeux de société. Lors du déménagement dans la nouvelle médiathèque, le fonds CD a été supprimé (hors fonds jeunesse) et un fonds vinyle a été installé. La baisse des budgets n'a pas permis de développer activement le fonds.
- Un fonds de jeux de société varié qui nourrit les liens et la curiosité
- Un fonds qui répond aux besoins des structures éducatives
- Un fonds qui s'appuie sur une programmation culturelle
- Un fonds en direction des seniors, population majoritaire à Val 81 et des personnes qui les entourent (retraités, résidents des maisons de retraite, soignants, aidants etc.). Cela suppose l'acquisition de titres en gros caractères, livres audio, romans adaptés, etc.
- Un fonds concernant la parentalité pour venir en renfort des actions proposées sur le territoire (actions notamment portées par l'Espace de Vie Sociale).

Les bibliothèques prêtent des livres et bien d'autres choses...

Les bibliothèques de Val 81, ce sont :

26 634 documents empruntables (5300 proviennent de la médiathèque départementale).



Les fonds les plus en tension liés à une forte demande sont : le roman de terroir, la BD et les revues du secteur jeunesse, et la romance. Par ailleurs, le fonds manga est plébiscité par les plus jeunes.

En ce qui concerne le secteur musique le dossier rédigé par l'ACIM² apporte les données suivantes :

² <https://acim.asso.fr/wp-content/uploads/2022/06/La-Musique-en-mediathèque-2022MDIV.pdf>

La musique est au cœur de la vie des français

- = un enjeu pour les politiques culturelles locales
- = une carte à jouer pour les médiathèques

Le disque compact n'est plus le mode majoritaire d'accès à la musique mais les pratiques se sont diversifiées et se superposent (streaming, écoute nomade, retour du disque vinyle, radio, TV, spectacle vivant...).

- La musique touche **toutes les catégories de personnes sans exception**, chaque génération écoute plus de musique que la précédente (étude Ministère de la Culture, 2020)
- 73%** des Français accordent à la musique **une place importante ou très importante** dans leurs vies (étude SACEM, 2021)
- 1 français sur 10 et un jeune sur 4** joue d'un instrument (étude IFOP, 2021)
- Pendant le confinement, **47% des français** déclarent avoir souffert du **manque de manifestations musicales** dans des lieux publics (étude SACEM, 2021)
- 49% des français** considèrent que les **municipalités sont le premier acteur** pouvant jouer un rôle dans la dynamisation de la vie musicale de leur territoire (étude SACEM, 2021)

Pour plus de **80%** des personnes interrogées, une **expérience collective de la musique permet** :

- de découvrir d'autres cultures, s'ouvrir au monde
- de rencontrer des personnes de tous âges
- de renforcer le lien social, lutter contre l'isolement
- rencontrer des personnes de milieux sociaux différents
- renforcer le sentiment d'appartenir à une culture commune (étude SACEM, 2021)

- Par leurs missions et leurs moyens, les médiathèques ont vocation à répondre à ce besoin.
- Sous réserve de ne pas se limiter au traditionnel service de prêt de disques et d'offrir à différentes propositions de médiation et de pratiques collectives autour de la musique.

L'offre musicale en médiathèque est désormais à considérer sous trois formes indissociables :



- Le niveau et la diversité peuvent s'adapter aux moyens humains, techniques et financiers de chaque structure.

- ✓ Chronophage car multiforme, cette nouvelle approche implique de nouer des partenariats locaux :
 - école de musique
 - centre culturel / salle de spectacle
 - radio locale
 - festival
 - association musicale

Au vu des espaces de la nouvelle médiathèque à Valence, les CD ont été placés en réserve. En revanche, ils sont en libre accès dans les médiathèques de Sérénac et Trébas. Par ailleurs, des valises ont été créées pour circuler avec les lecteurs Daisy dans les maisons de retraite.

Cependant, pour mettre en valeur et faire vivre la musique dans le réseau de nouvelles actions doivent être envisagées.

2.2.4. Une action culturelle diversifiée

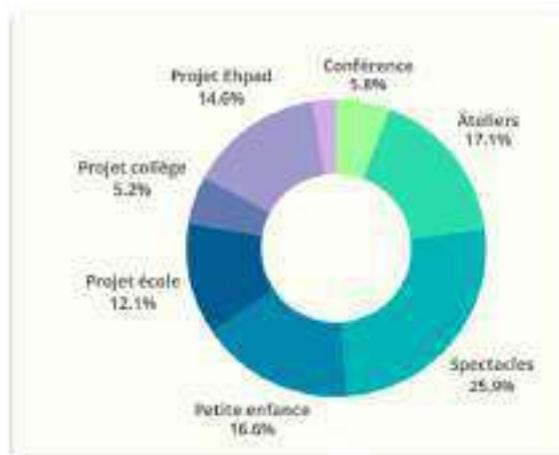
En 2024, le budget de l'action culturelle s'élève à 10 000 € (13 000 € en 2019).

66 rendez-vous ont été proposés au public dans et hors-les-murs, ils ont réuni 1555 participants et 327 écoliers.

Budget de l'action culturelle

10000 € en 2024

L'enjeu principal de l'action culturelle est d'encourager la fréquentation du lieu et d'élargir les publics touchés en mettant en lien les personnes et les collections.



Le budget programmation culturelle est particulièrement optimisé au regard du nombre important d'actions culturelles réalisées.

2.2.5. Équipements numériques et actions d'inclusion numérique avec des partenaires

Le parc informatique (ordinateur, tablette, logiciel SIGB et portail) a été renouvelé en 2018.

Bilan des équipements en 2024 :

- Postes publics Multiservices : 0
- Postes pour les agents : 6
- Tablettes : 4
- Logiciel renouvelé en 2019 : Orphée NX
- 1 console Xbox et 1 console PS4

Constats :

La fréquentation des jeux vidéo est en baisse. Pour renouveler et répondre aux attentes des publics les consoles PS4 et Xbox doivent être complétées par les nouvelles consoles et de nouvelles propositions de jeux. De même, à ce jour, le réseau ne propose pas de jeux d'arcade (il y a une demande), ni de liseuses, ni de matériel pour sonoriser et mettre en lumière (lectures à voix haute, enregistrements de textes).

Pour apporter des enregistrements de qualité et mettre en valeur les projets menés (Nuit de la lecture, Cabaret lecture, etc.) il serait utile d'acquérir le matériel nécessaire : système de

sonorisation, enregistreur portable, micro, panneaux de lumière.

Enfin, les tablettes sont obsolètes et manquent d'espace de mémoire pour contenir de nouvelles applications.

Après le plan Bibliothèques du Ministère de la culture, en 2018, qui assignait aux bibliothèques la mission de « *favoriser l'inclusion numérique et les actions menées dans le champ social* », la loi relative aux bibliothèques adoptée en 2021 prévoit explicitement qu'elles contribuent à « *la réduction de l'illectronisme* ».

La Communauté de Communes Val 81 s'inscrit dans une démarche d'inclusion numérique afin de rendre le numérique accessible à chaque individu.

L'objectif est de transmettre la culture et les compétences numériques qui permettront aux habitants de faire des outils numériques un levier de l'insertion sociale, économique et culturelle. La collectivité via la médiathèque et les structures partenaires veille à s'inscrire dans les démarches et critères proposés par l'Observatoire de l'inclusion numérique et le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse : la stratégie du numérique pour l'éducation.

La collectivité agit pour :

- la mise à disposition gratuite de matériel informatique dans les structures publiques.
- une offre gratuite d'ateliers d'initiation sur les communes de Valence et Trébas et des animations dans les établissements recevant du public (collège, EHPAD...) Elle mobilise et coordonne l'ensemble des acteurs du territoire pour permettre une complémentarité et une diversité des actions.

Le rôle de chaque structure :

- France Services accompagne les questions administratives d'accès aux droits, l'équipement, l'acculturation et la prise en main des outils (ordinateur, tablette, téléphone), la sensibilisation à la sécurité numérique, à l'impact écologique et économique, plus particulièrement en direction des seniors.
- Familles Rurales, par ses animations de l'EVS et du Club Ados, s'adresse aux familles et aux jeunes. L'association propose des activités proches du « Faire soi-même » en lien avec les pratiques des Fab Labs (imprimante 3D, casque réalité virtuelle, fabrication, manipulation) et participe à la prévention.
- Les conseillères numériques du Département du Tarn interviennent activement sur le territoire en partenariat avec ces trois structures. Référente : Corentine Charrier (animation et création de contenus). Elle vient en appui aux agents et apporte des supports pédagogiques innovants et ludiques. Ce soutien a permis d'encourager la synergie entre les trois structures autour de la question du numérique et d'apporter des réponses

techniques pour des besoins particuliers. Ces actions ont ciblé le public jeune, les familles et les Ehpad.

- La médiathèque favorise la découverte des applications culturelles et pédagogiques (édition numérique, applications sur tablette, collection de jeux vidéo, site web de la médiathèque, découverte d'outils ou de logiciels spécifiques, découverte des ressources numériques, de podcast, d'auto-formations etc.) et met en place des actions concernant l'Éducation aux Médias et à l'Information et soutien la prévention.

Depuis 2023 un événement fédérateur pour les différentes structures a été porté à l'échelle du territoire Val 81 : « la Semaine du numérique ». Ateliers, découverte des imprimantes 3D, loto numérique, découverte d'applications, prévention, découverte des métiers du numérique avec les classes de la 5^e à la 3^e, etc.

Cet événement permet de sensibiliser les habitants.

La question du financement de ce temps fort et des moyens pour le pérenniser va se poser.

Une émission de présentation de cet événement a été réalisée avec FM81 et Radio Albigès³.

2.2.6. Moyens de communication

Au sein du réseau : Site internet de la Médiathèque, site internet de Val 81, présentation d'un bilan lors de la conférence des Maires, brève intercommunale.

Pour l'action culturelle :

-Edition d'un dépliant présentant la programmation culturelle. Ce document est édité une fois par an pour présenter la programmation culturelle de septembre à juillet.

Il contient les éléments d'informations générales (modalités de prêts, horaires, présentation du réseau), un programme détaillé et un calendrier des actions.

-Ce dépliant est distribué dans toutes les structures partenaires du territoire et en libre accès dans les trois bibliothèques du réseau.

-Mise en place d'un mailing systématique en direction des mairies de la Communauté de communes afin que celles-ci transfèrent les informations aux habitants-Mailing systématique auprès des abonnés et partenaires du réseau de lecture.

-Affichage à l'échelle du territoire dans les lieux stratégiques pour chaque événement important.

-Rédaction d'articles en amont ou/et en aval de chaque événement

-Mise à jour régulière du site et de la page Facebook

Au sein des établissements : signalétique, service d'accueil, guide du lecteur, charte documentaire, une plaquette pour la programmation culturelle.

³ Emission radio : <https://www.fm81.fr/semaine-du-numerique-a-valence-d-albigeois>

Exemples d'affiches :



2.3. Le réseau de médiathèques Val 81 en quelques chiffres

2.3.1. Fréquentation

2024 en quelques chiffres

- 538 passages mensuels - 533 en 2023
- 291 passages pour venir jouer aux jeux vidéos - 353 en 2023
- 6391 entrants dans la médiathèque de Valence - 5328 en 2023
- 718 passages pour venir jouer aux jeux de société - 333 en 2023
- 813 adhérents sont actifs en 2024 (612 à Valence, 132 à Trébas, 67 à Sérénac) - 746 en 2023 (564 à Valence, 126 à Trébas, 58 à Sérénac) - 611 en 2022
- 23796 documents ont été empruntés - 23028 en 2023
- 266 Rendez-vous organisés (ateliers, spectacles, accueils de classes et groupe, interventions en Ehpad, ateliers numériques, projections, etc.) avec 1555 participants

Suite à l'ouverture de la nouvelle médiathèque à Valence et à la restauration de la médiathèque de Sérénac, entre juin 2023 et décembre 2024 le réseau enregistre **374 nouveaux inscrits**.



Ces données montrent une grande représentation des 0 à 14 ans. Il s'agit d'enfants accompagnés par leurs parents inscrits individuellement (et non pas dans le cadre scolaire). Avec l'ouverture de la médiathèque en 2023, le nombre de familles inscrites a augmenté significativement. A contrario, les seniors sont moins représentés : les données nationales vont dans le même sens. L'enquête sur les non usagers des bibliothèques de 2018 du Rapport Orsenna *Voyage au pays des bibliothèques* indique : « Plus l'on vieillit, moins l'on est susceptible de se rendre en bibliothèque. » Ainsi, la part des non usagers, chez les 65 ans et plus, atteint 88 %.

Enfin, il faut souligner une fréquentation en berne à Sérénac. La fermeture de cette médiathèque pendant un an pour des travaux (en 2023), des horaires d'ouverture insuffisants, le manque de bénévoles au sein de l'équipe sont autant de points à prendre en compte. A contrario, à Trébas, au vu de l'étroitesse de l'espace, la fréquentation est positive.

Les problématiques rencontrées sur le territoire Val 81, sont liées aux déplacements d'une commune à l'autre, à l'accès aux nouveaux usages du numérique, à l'accès aux droits culturels (accès à la musique, aux arts plastiques et aux pratiques de lecture diversifiées puisqu'il n'y a pas de conservatoire, d'école de dessin, de cinéma, de musée).

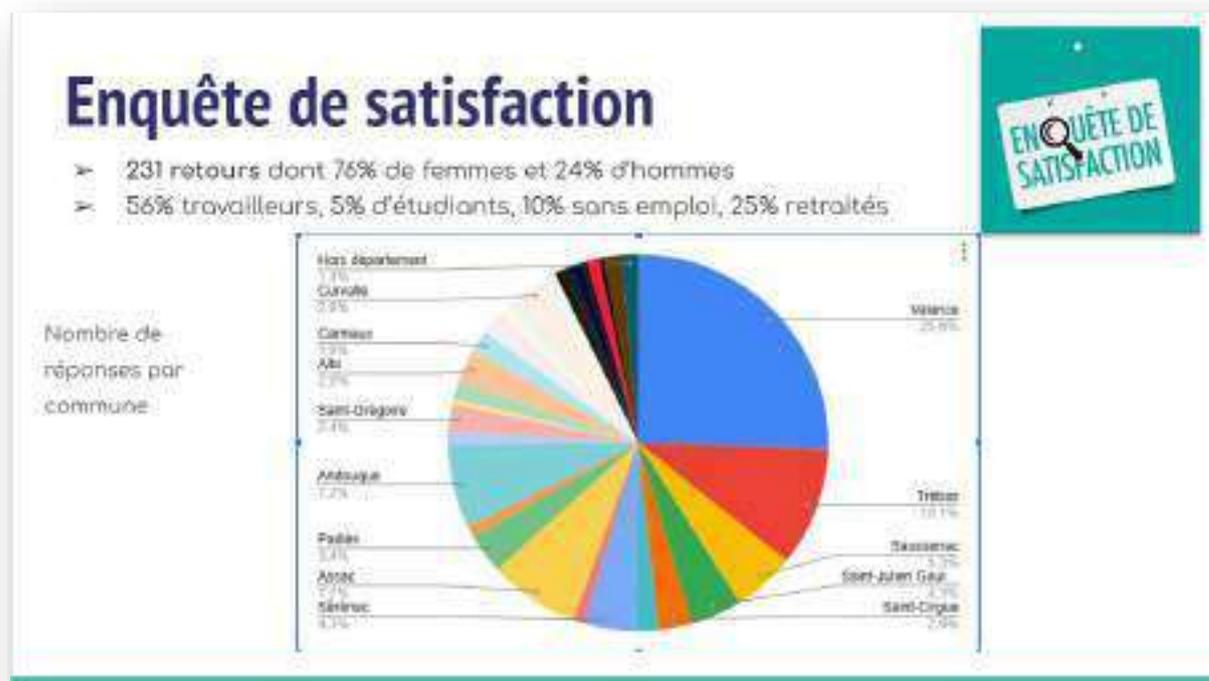
La dernière enquête du Ministère de la culture sur les pratiques culturelles des Français (2018) précise :

« En 2018, se rendre dans une bibliothèque reste une pratique 3 fois plus courante pour les diplômés de l'enseignement supérieur par rapport aux moins diplômés. De même les cadres sont près de deux fois plus nombreux à s'y rendre : 37 % ont fréquenté une bibliothèque au cours de l'année contre 19 % des ouvriers et employés. »

Ce constat national appelle à travailler la démocratisation de l'accès aux bibliothèques. Or la

population à Val 81 est composée, comme vu plus haut, de retraités, d'employés et d'agriculteurs.

2.3.2. Un public plutôt satisfait par la qualité de service et des espaces



Une enquête de satisfaction a été réalisée entre juillet et septembre 2024. 231 questionnaires ont été complétés.

Les trois items les plus appréciés, qualifiés le plus souvent d'excellents par les sondés, sont :

- L'accueil et les renseignements
- Des espaces au public agréables
- L'information sur les services

A contrario, les trois points à améliorer (items qui ont été qualifiés le plus souvent comme mauvais) sont :

- Certains fonds à développer
- Les horaires d'ouverture à élargir
- Une faible connaissance et appropriation des ressources numériques

Les horaires des médiathèques vous conviennent-ils ?

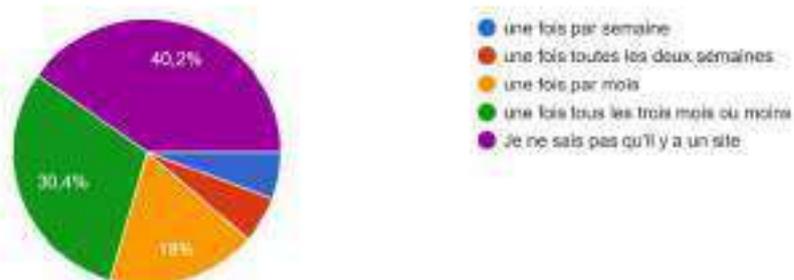
236 réponses



Les horaires d'ouverture conviennent dans la majorité des cas. Les usagers souhaitent une ouverture plus importante à Sérénac. 3 habitants seulement évoquent l'ouverture les samedis après-midis.

A quelle fréquence allez-vous sur le site web du réseau de médiathèques Val 81 ?

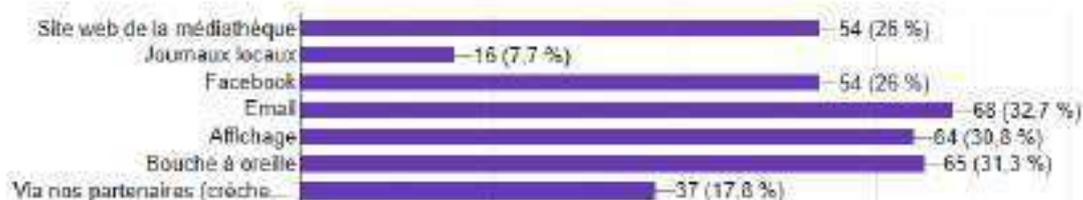
194 réponses



Comment vous informez-vous de l'actualité du réseau de médiathèques Val 81 (Trébas/Sérénac/Valence)

[Copier le graphique](#)

208 réponses



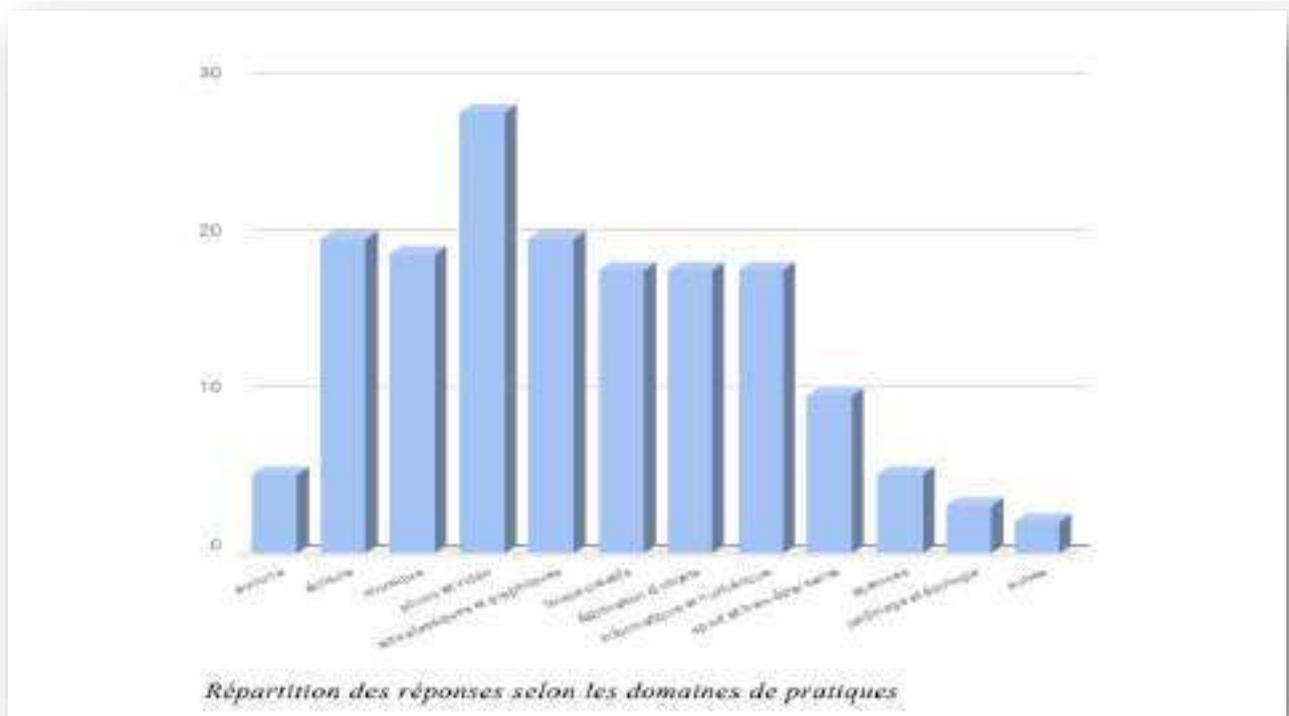
60 % utilisent le site internet et 40 % n'en ont pas connaissance. Ainsi dès que les usagers ont connaissance du site, ils l'utilisent. 67 % des répondants disent ne pas avoir connaissance des ressources numériques proposées par la médiathèque départementale. La question de l'information et de la formation à l'utilisation du catalogue, aux ressources numériques et au site en ligne est essentielle.



48 % des personnes ayant répondu souhaitent pratiquer des ateliers en lien avec les arts plastiques. Cela conforte des initiatives lancées en 2024.

D'autres ateliers sont à imaginer notamment autour de la poésie, de l'initiation aux langues étrangères, de la découverte de l'IA ou encore d'ateliers d'initiation aux sciences ou à la généalogie.

On peut recouper ces données avec celles de Colline Silvestre qui a rédigé un rapport sur les pratiques amateurs en bibliothèques⁴. Les pratiques amateurs sont devenues une part importante de la vie des médiathèques.



⁴ SILVESTRE Colline Pratiques amateurs et bibliothèques : une évidence ?, Université Lyon, 2019. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68914-pratiques-amateurs-et-bibliotheques-une-evidence.pdf>

2.3.3. Une action culturelle diversifiée



En 2024, 266 rendez-vous ont été proposés avec 1555 participants.

Exemples d'actions culturelles

En 2024-2025

8 groupes vont embarquer dans ce voyage lecture : Les 4 EHPAD, le CRPA de l'UMT et 3 classes de collège.

Lire avec nos aînés devient Lire Ensemble



Partenariat avec l'association *Autour du Moulin de Penthiès* et les habitants



Conférence Mai 2024 *Une histoire de l'énergie*



Cette programmation culturelle a plusieurs objectifs :

- **Favoriser les apprentissages et la découverte :**

La médiathèque est l'équipement structurant en ce qui concerne la culture à Val 81. Elle a un rôle d'autant plus fort à jouer pour donner accès aux arts et aux sciences qu'il n'y a pas d'autres équipements sur le territoire (conservatoire, cinéma, musée).

- **Valoriser les collections et les pratiques de lecture :**

La médiathèque propose des temps forts dans et hors-les-murs avec des actions comme les Lectures EstiVAL, la Nuit de la lecture, le cabaret lecture, en soutenant les « Petits champions de lecture » à l'école de Valence ou encore en intervenant auprès des collégiens.

La lecture est une des missions principales des médiathèques. Pour cela des budgets et des objectifs bien définis sont indispensables.

Michel Desmurget dans son essai paru en 2023 *Faites-les lire !* signale des éléments importants :

« Une étude a suivi pendant plusieurs années, une vaste population d'écoliers auxquels on avait lu des histoires soit rarement (deux par semaine ou moins) soit fréquemment (six jours par semaine ou plus), lorsqu'ils avaient 4-5 ans. Ce facteur expliquait que, toute chose égales par ailleurs, les enfants à qui l'on n'avait pas lu d'histoires lorsqu'ils étaient en maternelle affichaient en milieu de primaire, un retard de développement d'une année par rapport à leurs homologues plus chanceux⁵. »

De même, auprès d'un public adulte, la lecture est essentielle pour :

- maintenir son niveau d'attention et de concentration
- stimuler ses capacités mentales et intellectuelles
- garder du lien
- améliorer la qualité du sommeil
- rester curieux et s'évader
- réduire le stress
- vaincre l'ennui.

Cet impact est non négligeable en termes de santé publique notamment auprès des personnes âgées.

- **Favoriser la lecture chez les tout-petits avec les parents :**

La mise à disposition d'un fonds parentalité, les lectures dans les crèches et dans le Relais Petite Enfance, les lectures et jeux pour les tout-petits (temps bébés lecteurs), les ateliers d'éveil musical, et la balade contée proposée l'été sont des actions régulièrement proposées aux acteurs de la petite enfance.

⁵ Ibid, p.201.

- **Proposer des temps forts et des animations conviviales aux encadrants :**

Assistantes maternelles, aidants-soignants, club du Troisième âge, centre de loisirs, pour renforcer le lien et créer une habitude de fréquentation.

- **Être un partenaire privilégié auprès des structures éducatives :**

En moyenne 60 accueils de classes d'écoles et 10 accueils de classe de collège sont réalisés. Il est essentiel de poursuivre et de faire évoluer ces actions.

La section Hip-hop du collège E. de Beaumarchais et l'apprentissage de l'occitan devient possible dès la 5^e. Ces évolutions doivent être prises en compte par le réseau de médiathèques et faire l'objet de projets à long terme afin d'accompagner les adolescents du territoire et stimuler le partenariat collège/médiathèque.

- **Favoriser le lien avec les différentes structures et partenaires à l'échelle intercommunale et départementale.**

- **Aller vers les personnes en situation de fragilité et d'isolement :**

La population sur le territoire est vieillissante. La mise en œuvre du projet « Lire ensemble » a pour objectif de donner envie de découvrir des albums intergénérationnels avec les résidents des maisons de retraite et de créer du lien avec les soignants des structures du territoire en s'appuyant sur le travail mené par l'association Livalire et son projet « 123 Albums ». Une quarantaine de résidents ont été touchés lors de la première édition 2023-2024. L'objectif est d'étendre ce projet au collège et au Centre de Réadaptation pour Personnes Âgées de Valence d'Albigeois ainsi que de l'ASEI situé à Sérénac.

- **Agir pour le rayonnement et l'attractivité de la collectivité :**

Les actions soutenues avec France Services et Familles rurales sont au cœur de cette démarche (Journée internationale des droits des femmes le 8 mars et Semaine du numérique).

- **Participer à la formation tout au long de la vie :**

En rendant accessible un fonds emploi formation et les ressources d'autoformation en ligne, et en proposant des rencontres sur les métiers (exemples : avec les 3^e et 4^e : en 2021, interviews « quel est votre métier ? » avec la radio locale Albigès, en 2024 un forum sur les métiers du numériques co-organisés avec FS et EVS, etc.)

- **Lutter contre l'illectronisme :**

Plusieurs ateliers d'initiation informatique en partenariat avec France Services et l'Espace de Vie Sociale ainsi qu'une médiation individuelle et des sélections de jeux et d'applications sont proposés. Le travail en partenariat avec France Services et la Conseillère numérique du département est très stimulant pour l'équipe et les publics.

- **Promouvoir des talents locaux :**

En encourageant les pratiques amateurs (ateliers d'écriture avec auteure locale C. Vanni, projet musique avec intervenant dans les cycles 1 à 3, enregistrement de lecture à voix haute, atelier création de bande dessinées avec une artiste locale, etc.)

- **Participer à la construction de la personnalité, à l'esprit critique, à l'ouverture culturelle par l'accès à des collections pluralistes, etc.**

- **Participer à la qualité de vie, au vivre-ensemble, à la cohésion sociale :**

Par des actions culturelles intergénérationnelles, mixtes et l'ouverture sans conditions à tous des bibliothèques.

- **Participer aux politiques publiques de développement durable :**

Grainothèque, balades contées en extérieur, ateliers créatifs à partir de matériaux de récupération (atelier gravure sur tétra pack avec l'artiste S. Tricoire proposé en avril 2024), un projet sur *l'Histoire de l'énergie* avec l'association *Autour du moulin de Penthiès*.

2.3.4. Un impact économique

La norme ISO 16439 définit l'impact des bibliothèques comme étant « *l'influence de l'existence des services rendus par une bibliothèque sur la population à desservir et plus largement sur la société* », dont des impacts économiques directs (traiteurs, compagnie locale, transport scolaire, etc.) mais aussi indirects. En effet, un meilleur niveau d'éducation de la population a des effets économiques positifs indéniables.

En août 2014, la Déclaration de Lyon rappelle les points centraux concernant l'accès à l'information et au développement. Elle précise notamment que le développement durable, c'est-à-dire l'accès à l'information sur le long terme assure une prospérité à la population. **L'accès à l'information permet à chacun d'exercer ses droits civiques, de se former pour trouver ou retrouver un emploi, d'enrichir l'expression culturelle et d'être « économiquement actif, productif et innovant⁶ ».** Réduire les inégalités grâce à l'émancipation par le savoir, promouvoir l'égalité des sexes, encourager la dignité et l'autonomie, participer à la vie publique sont autant d'actions portées par la médiathèque et ses partenaires. Ces actions ont un impact économique indirect essentiel.

Afin d'être acteur de ce développement à l'échelle du territoire Val 81 et au vu des statistiques de l'Insee, trois publics sont particulièrement pris en compte :

- les familles
- les seniors

⁶ Déclaration de Lyon, 2014 sur l'accès à l'information et au développement

- les adolescents.

Pour avoir un « retour sur investissement » c'est-à-dire une plus-value économique, le territoire a besoin d'individus éduqués en mesure d'innover et de comprendre le monde dans lequel ils sont. L'objectif sur le long terme est aussi de voir les plus jeunes revenir sur ce territoire (problématique du vieillissement de la population).

Forces et faiblesses - Tableau A.F.O.M

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • 3 bibliothèques de proximité • Gratuité du service • Des services diversifiés • De beaux équipements • Des équipes qualifiées • Une image favorable auprès des utilisateurs • Services partenaires très impliqués (association Familles rurales, France Services, crèche) • Forte proposition d'actions hors-les-murs 	<ul style="list-style-type: none"> • Des horaires d'ouverture à adapter (notamment à Sérénac) • une équipe bénévole qui s'essoufle (à Sérénac) • Collections à compléter et à développer (fonds dys, jeux de société, etc) • Un site internet peu ergonomique • Des adolescents peu présents • Faible utilisation du jardin à Valence • Bâtiment exigu à Trébas • Manque d'accessibilité à un fonds musique • Manque d'utilisation et de connaissance des ressources numériques • Des agents et bénévoles à former aux outils numériques
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • La richesse des actions numériques • Ouverture d'une section hip hop au collège - Possibilité d'envisager un projet innovant • Une option occitan au collège et dans les écoles • Des habitants engagés et qui ont le désir de s'impliquer dans le réseau sur des thématiques variées • De nombreuses propositions en lien avec la lecture • Un fonds jeux de société qui fonctionne très bien • Des services pour les plus âgés • Un espace extérieur à exploiter • Des projets en cours avec différents partenaires • Un élargissement des publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Éventuelle baisse des moyens humains ou des budgets • Un réseau qui manque de dynamisme • Problème de mobilité depuis les villages • Fermeture des commerces de proximité à Valence • Population vieillissante

II. Les axes stratégiques de lecture publique



Les grands axes :

En réponse au diagnostic trois axes ont été élaborés :

Ces trois axes prennent en considération les forces et les faiblesses analysées dans le diagnostic. Ils sont complémentaires, des liens seront tissés entre chacun.

Ils vont du travail sur l'accessibilité aux mises en réseau en passant par la transmission des savoirs, la sensibilisation et la découverte, et sont déclinés en plusieurs objectifs.

Le fil rouge est l'implication de la population : implication des collégiens dans la construction des fonds et du projet hip-hop, implication des soignants dans le projet « Lire ensemble », enregistrements de poèmes réalisés par les habitants, exposition des œuvres des artistes locaux, etc. **La co-construction avec les partenaires est au cœur du projet.**

3. Axe n°1 : Renforcer la dynamique de réseau

Favoriser le dynamisme au sein du réseau des médiathèques mais également à l'échelle du pôle d'activités Val 81 et des structures et enfin avec les habitants est essentiel pour donner une place active et durable à la culture au sein du territoire Val 81.

Le dynamisme du réseau, c'est :

- une proximité des bibliothèques avec les habitants
- une mise en réseau informatique efficiente
- une circulation des publics et des échanges d'expériences.

Axe 1 : Renforcer la dynamique de réseau

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Actions
Faciliter la participation des habitants	Intégrer de nouveaux bénévoles	Rédiger une charte du bénévole
		Former les bénévoles
		Renforcer la qualité de l'accueil
	Monter un projet commun : un cabaret lecture	Développer la pratique de la lecture à voix haute au sein de l'équipe
		Proposer un spectacle et souder l'équipe du réseau
	Participer aux événements organisés par les habitants	Lister les événements où la médiathèque peut être présente
Déployer des projets thématiques	Favoriser l'accès aux arts plastiques	Accueillir des œuvres et des artistes (partenariat avec l'artothèque départementale)
		Encourager les pratiques amateurs en proposant des ateliers
		Créer une base de données avec les artistes locaux
	Favoriser l'accès à la musique	Accueillir des concerts
		Acquérir des instruments de musique
		Lister les chorales locales
		Faire un appel au don de vinyle
	Favoriser l'accès aux sciences	Développer un projet grainothèque
		Proposer des actions de vulgarisation scientifique

		Acquérir des jeux en lien avec les sciences
Construire des actions avec les communes du territoire	Cibler certaines actions à Sérénac et à Trébas	Mettre un agent en soutien à la médiathèque de Sérénac
		Élargir les horaires d'ouverture à Sérénac
		Animer des ateliers à Trébas
		Proposer un plus grand nombre d'ateliers créatifs en s'appuyant sur les bénévoles
	Mener des actions hors-les-murs	Proposer les conférences « L'histoire de l'art c'est facile » en partenariat avec l'association Les Mirettes
		Animer le rendez-vous lectures EstIVAL (4 par an)
		Animer des soirées jeux de société
		Proposer des expositions itinérantes



Équipe bénévole à Trébas

3.1. Faciliter la participation des habitants à la vie des médiathèques

L'évolution des bibliothèques traditionnelles vers des modèles plus collaboratifs a ouvert de nouvelles perspectives. Développer et encourager un réseau collaboratif avec les habitants et avec les partenaires c'est favoriser une culture de partage et d'engagement, transformant les usagers en véritables acteurs. Ils peuvent ainsi contribuer à l'organisation des collections, ou encore à la mise en place d'animations ou d'ateliers.

3.1.1. Intégrer de nouveaux bénévoles

Le rapport *Voyage au pays des bibliothèques* conduit par E. Orsenna en 2020 a montré, entre autres, l'implication importante des bénévoles, notamment en milieu rural, dans l'organisation et le fonctionnement des bibliothèques. Le réseau de médiathèque Val 81 a besoin des bénévoles pour l'activité des médiathèques de Trébas et Sérénac. Afin d'avoir un fonctionnement le plus fluide et adapté pour chacun et une continuité de service de qualité, il est essentiel de fixer un cadre. Dans les années à venir le réseau de médiathèques devra intégrer de nouveaux bénévoles. Les objectifs sont multiples :

- Renouveler les équipes et créer une dynamique
- Permettre le lien et le bouche à oreille (les bénévoles sont d'excellents passeurs et communicants puisqu'ils vivent dans les communes du réseau)
- Créer une dynamique agents/bénévoles/habitants

Les bénévoles dans le réseau Val 81 :

Un bénévole volontaire ne remplace ni agent, ni un partenaire. Il réalise un travail complémentaire. Les bénévoles viennent en appui et en prolongement de l'équipe pour améliorer la qualité des projets et de l'accueil.

- Nécessité pour les agents d'accompagner les bénévoles, de les encadrer et d'organiser les actions menées
- Le bénévolat dans le réseau des médiathèques est un engagement citoyen des habitants
- Les bénévoles sont des liens avec la vie locale, par leurs relations personnelles et leurs connaissances, ils permettent une communication accrue pour le réseau
- Les bénévoles enrichissent la dynamique de réseau
- Les bénévoles sont un soutien aux animations à l'échelle du pôle et sur le réseau.

En devenant des tiers-lieu, les médiathèques ont besoin de bénévoles capables de s'adapter. L'ouverture aux pratiques amateurs notamment, pourraient permettre aux bénévoles d'effectuer des missions plus courtes ou ponctuelles : animation d'ateliers de musique, de généalogie, de jeux vidéo et de société, de transmission d'une langue étrangère, de temps de partages musicaux, d'astronomie, etc. Il s'agit de partager des passions et par là-même d'offrir un éventail d'actions culturelles plurielles afin de répondre aux enjeux des droits culturels et valoriser les collections et le lien social.

Les différents « postes » de bénévole à Val 81

Bénévole responsable : un bénévole responsable de la médiathèque, relais avec les agents du réseau. C'est le cas pour les médiathèques de Sérénac et Trébas

Bénévole régulier : présent pour les missions d'accueil du public, de rangement, de préparation des navettes et réassorts (avec des horaires fixes)

Bénévole volontaire : présent pour des missions spécifiques (rédiger des coups de cœur, équiper les documents, venir en soutien pour l'organisation d'un atelier, d'une rencontre, animer un projet spécifique comme la grainothèque, participer à la diffusion de la communication, etc.).

L'objectif est d'arriver à mettre en place une charte et une convention signée par chaque bénévole ainsi qu'une méthode de recrutement et de penser l'intégration. Cela signifie qu'un membre de l'équipe est chargé de l'animation des bénévoles. Des temps forts sont également à organiser pour consolider l'équipe ainsi que des sessions de formation initiale aux outils et procédures partagés par des tutoriels et fiches de synthèse. Développer des outils pratiques tels que planning en ligne, cahier de liaison, adresse mail commune, réunion d'équipe réseau etc. Cette charte précisera :

- l'engagement du bénévole avec les contraintes et responsabilités
- la complémentarité de son travail avec celui des salariés
- la formation comme droit et devoir
- les conditions de travail encadrées
- la non-rémunération
- la durée de l'engagement.

3.1.2. Monter un projet commun : le cabaret lecture

Mobiliser une nouvelle équipe de bénévoles suppose de créer une cohésion d'équipe. Le cabaret lecture a connu six éditions. Le point de départ de cette action était de souder l'équipe du réseau et de développer des compétences en lecture à voix haute. Cet objectif reste entier.

Plusieurs aspects importants sont au cœur du projet :

-la participation à un projet collectif présenté dans une des communes de la collectivité puis proposé à d'autres publics (collège, maison de retraite)

-une sélection de textes pertinente

-un travail de mise en scène avec l'accompagnement d'une compagnie locale

-la mobilisation d'habitants pour installer et préparer la soirée du cabaret



3.1.3. Participer aux événements portés par les habitants et les structures du territoire

Il est pertinent pour le réseau de ne pas simplement proposer des projets mais aussi de participer aux actions portées par les habitants des différentes communes. C'est l'occasion de venir en soutien à des projets extérieurs.

Cette approche vise à renforcer le lien entre la bibliothèque et les habitants et à affirmer également **le principe de « bibliothèques participantes » et pas seulement participatives**, c'est-à-dire des bibliothèques qui font la démarche de s'intégrer dans les projets de la population.

Plusieurs événements ont été menés dans cette perspectives et doivent être poursuivis lors d'actions ponctuelles comme par exemple :

- Rencontres autour de l'occitan en lien avec des habitants, l'Espace de Vie Sociale et les Éditions Vent Terral
- Présence lors de certaines actions organisées par les communes lors du Téléthon
- Participation à la fête de la pomme à Assac
- Participation à la journée Avant'Âges organisée par l'établissement de santé La Clauze
- Participation à des temps d'animations à la banque alimentaire en partenariat avec l'Espace de Vie Sociale et France Services
- Un projet d'expérimentation et vulgarisation scientifique en cours sur le thème des énergies avec l'association *Autour du moulin de Penthiès*.
- Soutien à certaines actions portées par l'Espace de Vie Sociale : par exemple, l'intervention pour un temps de lecture une fois par mois dans le cadre de l'atelier Aidants/aidés.

L'objectif est de réussir à inscrire ces propositions dans le paysage local aux côtés des habitants et des partenaires. Ces échanges et actions avec les habitants permettent de proposer davantage de services pour toute la population en utilisant les ressources de chacun.

La politique d'animation du projet de lecture publique de Val 81 permet de favoriser, en lien avec les partenaires, les communes, les associations, les pratiques amateurs qu'elles soient artistiques ou scientifiques. **L'objectif est de valoriser les collections, la transmission, le partage et l'échange de savoirs tout en animant la vie sociale d'un territoire largement rural.**

Le projet du réseau des médiathèques à Val 81 vient en complémentarité du projet porté par l'Espace de Vie Sociale. Il est nécessaire de bien identifier les actions portées par ces deux structures.

« Et pour cause, l'accueil des pratiques amateurs dans ces différents lieux s'inscrit dans autant de projets culturels distincts qui font que les publics, les niveaux, les objectifs poursuivis, les méthodes et les degrés d'accompagnement ne sont pas les mêmes. En revanche, les partenariats entre la bibliothèque et ces entités permettent d'une part d'enrichir l'offre pour les usagers et d'autre part de diversifier les publics et consolider leur réseau pour les institutions. La bibliothèque peut fournir ses collections, un espace et une audience aux membres d'une association quand l'association pourra fournir un accompagnement et des compétences nouvelles au sein de la bibliothèque. Cela implique alors pour la bibliothèque d'éprouver et de consolider ces partenariats⁷. »

3.2. Déployer des projets thématiques

Afin de poursuivre le travail engagé avec plusieurs partenaires et de répondre aux attentes énoncées dans le questionnaire de satisfaction, **trois thèmes seront portés pendant la période 2026-2030 : les arts plastiques, la musique et les sciences.**

Lors du comité de pilotage avec les partenaires, il a été émis l'idée de mettre en place une base de données pour répertorier les artistes locaux (musiciens, sculpteurs, peintres, comédiens, etc.). Cette base de données sera créée dès 2026.

3.2.1. Favoriser l'accès aux arts plastiques

Une des demandes les plus récurrentes qui ressort du questionnaire de satisfaction est le souhait de participer à des ateliers d'arts plastiques (atelier créatif, dessin, rencontres avec des illustrateurs, etc.).

Les objectifs sont multiples :

- Voir des œuvres et pratiquer des techniques artistiques
- Créer un réseau de partenaires médiateurs
- Comprendre et découvrir l'histoire de l'art
- Rencontrer des artistes
- Favoriser les pratiques amateurs
- Développer le fonds arts en partenariat avec la Médiathèque Départementale.

⁷ SILVESTRE Coline, Pratiques amateurs et bibliothèques : une évidence ?, Université de Lyon, 2019.
<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68914-pratiques-amateurs-et-bibliotheques-une-evidence.pdf>

Pour répondre à ces objectifs plusieurs actions sont à mettre en place :

- Accueillir des œuvres et des artistes
 - Conforter le partenariat avec l'artothèque départementale en accueillant tous les quatre mois une œuvre dans les trois médiathèques du réseau
 - Mise en place d'un « Coin de l'artiste » à la médiathèque : possibilité de dessiner et écrire à partir de l'œuvre exposée
 - Accueillir des groupes (dont les collégiens) pour découvrir pendant un temps de médiation, les œuvres prêtées par l'artothèque



- Proposer des ateliers de pratiques artistiques avec des artistes / illustrateurs / dessinateurs locaux. Par exemple, En 2025, l'illustratrice Enora Loffet, habitante du territoire mène des ateliers dessin (bande dessinée).
 - Participer au festival du livre jeunesse d'Albi en accueillant un illustrateur
 - Proposer des rencontres autour de jeux vidéo graphiquement atypique tel que *Dordogne*⁸.
- Découvrir et comprendre l'histoire de l'art
 - Poursuivre les cycles de conférences « L'histoire de l'art c'est facile » en partenariat avec l'association Les Mirettes. Afin de mobiliser des publics différents, lors de chaque conférence, il est proposé aux artistes et habitants d'exposer une œuvre en lien avec le sujet de la conférence (par exemple, en 2025 : « L'érotisme dans la peinture et les monstres dans la peinture »). Ces conférences sont proposées dans différentes communes du territoire. **Dans le cadre du schéma, il s'agit de conforter voire de renforcer cette proposition** en communiquant plus activement, en s'appuyant sur la base de données des artistes locaux.
 - Découverte des grands musées en visite virtuelle⁹ dans le cadre des ateliers numériques

⁸ https://www.lemonde.fr/pixels/article/2023/06/13/sur-les-traces-de-dordogne-jeu-video-francais-bucolique-et-nostalgique_6177458_4408996.html

⁹ <https://visites-en-ligne-musees.culture.gouv.fr/fr>

co-organisés par France Services, la conseillère numérique et la médiathèque.

- Développer le fonds art
 - Fonds MDT : artistes, histoire des arts, livres d'artistes,
 - Fonds Val 81 : techniques et pratiques amateurs ET fonds Arts de la rue
 - Revue : abonnement à la revue *Artension*, à des revues d'arts créatifs
 - Ressources numériques : promouvoir la plateforme d'autoformation *Skilleos*
 - DVD sur des artistes, films documentaires, etc.

- Être médiateur à l'échelle du territoire

Formation de médiation commune :

En juin 2024, des agents et bénévoles de l'équipe du réseau des médiathèques ainsi que les agents de France services, la conseillère numérique du département, l'Espace de Vie Sociale ont suivi la formation du centre d'art le Lait (Albi).

Chacune de ces structures a évoqué des envies et des actions possibles à partir de cette initiative avec l'artothèque et l'exposition d'œuvres dans le réseau des médiathèques.

Un temps de formation régulier à partir des œuvres prêtées et en partenariat avec le Département et le Centre d'art de Lait est à imaginer. C'est l'opportunité de renforcer les méthodes de médiation et de permettre à tous les acteurs de se les approprier.

L'Espace de Vie Sociale :

Deux ateliers peuvent être mis en lien avec les œuvres exposées à la médiathèque

- Le cercle de parole de femmes
- L'atelier d'écriture avec l'auteur locale Natalice et le groupe de seniors.

Frances Services

- Dans le cadre des ateliers numériques, possibilité de construire un atelier autour des œuvres accueillies dans les médiathèques

Collège de Valence : Dans le cadre du projet avec la section hip-hop et à partir des œuvres accrochées : possibilité d'initier des expositions sur le hip-hop, un atelier graff, un concours de photo en lien avec l'œuvre, etc.

3.2.2. Favoriser l'accès à la musique

Comme cela a été précisé dans le diagnostic la musique est « au cœur de la vie des français ». L'offre musicale de la médiathèque peut prendre trois forme : un espace, des collections et de la médiation.

Les objectifs généraux sont les suivants :

- Soutenir et valoriser la pratique musicale amateur
- Permettre d'expérimenter la musique
- Valoriser les échanges autour de la musique
- Encourager les partenariats locaux

- Élargir l'offre culturelle des médiathèques Val 81.

Pour cela plusieurs actions peuvent être mises en place :

- Accueillir dans les trois structures des musiciens locaux et des intervenants
- Poursuivre et encourager les actions d'éveil musical en direction de la petite enfance et de découvertes sonores par la fabrication de petits instruments, la lecture mise en musique et en sons, etc.). L'éveil musical est un rendez-vous incontournable dans le réseau depuis 20 ans
- Accueillir des concerts, par exemple en partenariat avec la médiathèque départementale et Musique en balade
- Mêler lecture et chant dans le cadre du Cabaret lecture
- Acquérir des petits instruments (tambour, flûte, ukulélé, tongue drum, kalimba, piano numérique pliable, harmonica, set de Boom Whackers). Ces instruments seront utiles pour monter des lectures sonores tant par les bibliothécaires que par les usagers et groupes accueillis.
- Développer le fonds vinyles et documents sur les techniques vocales, le chant, des partitions, etc.
- Se rapprocher des associations musicales et des chorales locales.

3.2.3. Favoriser l'accès aux sciences

Participer à la fête de la science

La place des sciences dans le réseau de médiathèque doit être élargie. Une des possibilités à envisager est de participer à l'événement national la **Fête de la science** qui a lieu chaque année en octobre.

La présence de l'association *Autour du Moulin de Penthès* sur le territoire ainsi que l'évolution de l'édition scientifique et la nécessité d'apporter des éléments éclairants sur des sujets aussi importants que l'écologie, la faune et la flore, le cerveau, les énergies, l'eau, la robotique, etc. encourage le réseau de médiathèque à mettre en œuvre des temps de médiation scientifique.

Il s'agit de :

- Proposer des rendez-vous de médiations scientifiques auprès de tous les publics (ateliers, conférences, jeux, etc.) à l'échelle du réseau,
- Favoriser la diffusion des sciences en acquérant régulièrement des documents de vulgarisation comme la revue *Epsilon*
- Créer un réseau d'acteurs (associations, structures, personnes ressources sur le territoire) et s'appuyer sur l'association Délire d'encre¹⁰ en participant aux journées de formations proposées et sur le site Sciences pour tous¹¹
- Développer le projet autour de la grainothèque avec une équipe de bénévoles sensibles à ce sujet.

En 2024, une conférence sur « l'histoire de l'énergie », initiée par des habitants, la médiathèque et l'association *Autour du Moulin de Penthès* a interpellé le public. À partir de 2026, cette

¹⁰ <https://deliresdencre.org/> ET <https://www.sciencesenmediatheque.org/>

¹¹ <https://www.sciencespourtous.org/>

conférence prend la forme d'une exposition itinérante avec table d'expérimentation et vidéos complémentaires, accompagnée de temps de visites commentées dans toutes les communes qui souhaitent l'accueillir.

Cette exposition sera lancée en octobre 2025 au moment de la fête des sciences avec tous les partenaires. Chaque commune pourra accueillir l'exposition durant un mois. Les scolaires (cycle 3) pourront appréhender la question de l'énergie via la visite et une sélection bibliographique mise à disposition.

Cette exposition est une opportunité pour parler de sciences, de sensibiliser aux questions environnementales, d'associer les habitants et de proposer une action pertinente et hors-les-murs.

Développer le projet grainothèque

« Les grainothèques sont désormais bien implantées dans les médiathèques. Cependant, voici – s'il y en a encore besoin – quelques arguments en faveur de leurs installations. Les grainothèques s'inscrivent dans les nouveaux objectifs des médiathèques. L'objectif du « Troisième lieu » : modernité, nouveauté et convivialité. Ce type de « services atypiques doit être un moyen de rafraîchir l'image des bibliothèques, d'y attirer un nouveau public et de tisser un lien entre bibliothécaire et usager ». De plus, les grainothèques sont une pratique collaborative qui s'inscrit dans la notion de partage des biens communs. Ensuite, les médiathèques sont souvent présentées comme des « fabriques du citoyen », hors le partage des semences est considéré lui aussi comme un acte d'engagement citoyen pour la planète. Les grainothèques permettent de sensibiliser le public à la biodiversité et au développement durable¹². »

Plusieurs volets sont à mettre en œuvre avec l'appui de bénévoles compétents sur le sujet et les habitants :

- Encourager les pratiques amateurs et favoriser les échanges
- Développer une économie alternative, solidaire, basée sur la gratuité et le troc
- Proposer des rencontres et conférences en lien avec les questions environnementales
- Valoriser les espaces de la médiathèque à Valence d'Albigeois en mettant en place un jardin aromatique avec des pots dans le jardin de la médiathèque et des plantes d'intérieur.

3.3. Construire des actions avec les communes du territoire

3.3.1. Cibler certaines actions dans les antennes

Consolider la fréquentation des médiathèques de Trébas et de Sérénac, c'est répondre à des attentes spécifiques et proposer des actions qui n'ont pas lieu à Valence ou qui peuvent également être proposées à Sérénac et à Trébas afin d'encourager les habitants à fréquenter les trois lieux. Le questionnaire a mis au jour certains souhaits de la population :

- Élargir les plages d'ouverture à la médiathèque de Sérénac. Pour cela, l'équipe des agents doit être renforcée afin de former et accompagner des bénévoles susceptibles de participer à la vie de la médiathèque de Sérénac.
- Proposer d'autres ateliers créatifs. Cela s'inscrit également dans la démarche de

¹² <https://www.mediathequedepaysdebourdeaux.org/data/www.mediathequedepaysdebourdeaux.org/users/Grainotheque.Mediathèque.pdf>

- découverte et de pratiques des arts plastiques.
- Animer plus régulièrement des rencontres coups de cœur à la médiathèque de Trébas : un public se mobilise.
 - Élargir les propositions d'actions en direction de la jeunesse à Trébas. Tisser un partenariat avec la MJC peut être une piste.
 - Proposer des actions pour la petite enfance en partenariat avec le Relais Petite Enfance du carmausin à la médiathèque de Sérénac.

3.3.2. Mener des actions hors-les-murs

En fonction des ressources matérielles et surtout humaines, chaque fois que cela est possible, proposer des temps de rencontres hors-les-murs, c'est-à-dire dans les autres communes de la collectivité afin de créer une dynamique culturelle et de toucher des publics qui ne viennent pas ou ne peuvent pas venir ou ne connaissent pas les médiathèques du réseau.

Plusieurs initiatives vont être lancées ou ont été lancées dans ce sens :

- Les Lectures EstiVAL dont le principe est simple : lire un extrait d'un texte qu'on a envie de partager. Quatre rendez-vous dans quatre communes de la collectivité pendant les mois de juillet et août. Les personnes qui ne souhaitent pas lire peuvent simplement venir écouter. Il s'agit de renforcer ce rendez-vous c'est-à-dire de l'inscrire dans le paysage local
- Organiser des expositions itinérantes dans les communes
- Initier une soirée jeux dans les communes qui le souhaitent. Une soirée Jeux et Pizzas est organisée chaque année à Valence en partenariat avec l'Espace de Vie Sociale.

4. Axe n°2 : Encourager les pratiques de lecture avec tous les publics

La première mission citée par le Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique est :

« Fournir l'accès à un large éventail d'informations et d'idées, libres de toute censure, soutenir l'éducation formelle et informelle à tous niveaux ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie, en permettant la poursuite continue, volontaire et autonome de l'acquisition de connaissances pour les personnes à tous les âges de la vie¹³. »

Réaffirmer la promotion de la lecture comme une priorité du service des médiathèques permet de répondre à plusieurs enjeux mis en exergue par le diagnostic de territoire tout en favorisant « l'encapacitation » de la population : lutte contre les inégalités sociales, contre l'illettrisme, maîtrise de la langue, capacité à prendre la parole, accompagnement à la réussite scolaire, à la parentalité, ouverture sur le monde et les connaissances.

Axe 2 : Encourager les pratiques de lecture avec tous les publics

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Actions
Conforter et poursuivre des projets avec les partenaires	Mener des actions avec le réseau d'écoles, le collège et le centre de loisirs	Poursuivre les voyages lecture avec le réseau d'écoles
		Créer un fonds flottant pour le réseau d'écoles
		Mettre en place un projet en lien avec la section hip hop du collège de Valence
		Sensibiliser l'équipe des animateurs à la littérature jeunesse (découverte d'albums, temps d'échange, coups de cœur, etc.) lors de 3 rencontres annuelles
	Mener des actions avec les Structures adaptées	Favoriser le déploiement du projet « Lire ensemble »
		Accueillir des groupes dans les médiathèques
Enrichir le fond Grand Large		

¹³ Manifeste IFLA-UNESCO sur la Bibliothèque Publique 2022 <https://repository.ifla.org/server/api/core/bitstreams/fc25250e-8fa3-4ab5-9cbf-d46952b98c13/content>

	Mener des actions avec les structures Petite Enfance	Poursuivre les actions d'éveil musical
		Compléter le fonds albums et kamishibai
		Favoriser les partenariats EVS/crèche/parents/RPE
Mettre en œuvre des événements phares	Mettre en œuvre des actions récurrentes	<u>La Nuit de lecture</u> pour : -Animer un temps avec tous les publics -Encourager la pratique de la lecture à voix haute
		<u>Un Prix des lecteurs</u> pour : -Mettre en avant la littérature contemporaine -Mettre en œuvre un Prix des lecteurs collègue
		<u>Printemps des poètes</u> pour : -Participer à un événement national en lien avec le cabinet de poésie -Alimenter le fonds poésie -Permettre l'écoute de poèmes lus à voix haute par les habitants
	Accueillir du spectacle vivant	Proposer un spectacle de qualité chaque année
Enrichir les collections	Favoriser l'accès à des collections adaptées	Acquérir des livres en gros caractères et Prêt de livres en braille par la MDT
		Acquérir des documents classés « dys »
		Acquérir des livres audio

	Créer des fonds spécifiques	Enrichir le fonds sciences
		Développer le fonds art et arts créatifs
	Enrichir le fonds jeux de société	Acquérir des jeux de société : Jeux de mot, d'agilité, jeux en lien avec les sciences, jeux collaboratif, jeux en duo, jeux familiaux

Pour la population, en général :

- Enrichir les collections
- Accompagner les familles dans l'initiation à la lecture à voix haute et la littérature jeunesse
- Développer les actions culturelles autour de la lecture, de l'écriture, de la littérature, de la poésie et de l'oralité en misant notamment sur les passerelles avec les autres disciplines artistiques pour un renouvellement de son approche
- Développer la participation des bibliothèques et de leurs publics à des prix littéraires.

4.1. Conforter et poursuivre le travail avec les structures partenaires

Cette priorité se décline à tous les âges de la vie :

- Petite enfance :

Les Partenaires : Relais Petite Enfance du carmausin, Crèche, Association Café poussette, Classes de Maternelles, Centre de Loisirs.

Pour :

- La promotion de la lecture dès la naissance
- L'accompagnement des parents à la découverte de la littérature jeunesse
- Le développement de la lecture individuelle à voix haute avec des rendez-vous

mensuels : Bébés lecteurs/Éveil musical/Lecture à la crèche.

- Accueils de classes : le **Voyage lecture** (inspirée de la méthode de l'association *Livralire*) est reconduit chaque année avec le réseau des écoles (sous des formes variées et si possible innovantes et renouvelées). Ces projets à thèmes sont organisés avec les équipes enseignantes, des sélections de documents sont préparées et apportées dans les écoles, du prêt et retour de documents est organisé régulièrement. La création d'un fonds flottant est à envisager. En effet, cela pourrait permettre une réponse plus active auprès des enseignants sur des thématiques spécifiques.
- Accueil du centre de loisirs :
 - Un temps de formation et rencontre autour de la littérature jeunesse avec l'équipe des animateurs du centre (nouveau, classiques, outils d'animation) va être mis en place à partir de l'automne 2025. Si la formule convient, trois rendez-vous annuels seront programmés.
 - Accueil régulier des enfants du centre de loisirs avec lecture et jeux de société un mercredi par mois.
- Accueil du collège :

Suite au diagnostic, il est apparu que la prise en compte du public adolescent doit être une des priorités. Pour cela un projet mené au long cours en partenariat avec la section hip hop du collège E. de Beaumarchais peut être une réponse. Ce projet est à construire avec la responsable de la section ainsi que les adolescents eux-mêmes et avec, pourquoi pas, l'association AJDR factory d'Albi :

 - En développant le fonds arts de la rue : la médiathèque doit constituer un fonds solide sur le sujet (histoire du hip-hop, fonds musique avec gospel, rap, jazz, salsa, poésie à voix haute, graffiti, le corps, etc.) avec différents supports : ressources numériques, livres, DVD, etc.). Ce fonds doit être construit avec les élèves de la section.
 - En proposant des scènes ouvertes : chaque fois que cela est possible, inviter les collégiens à présenter ou proposer des temps de slam ou battle à la médiathèque. La Nuit de la lecture pourrait être un rendez-vous de présentation d'un spectacle ou de lectures à voix haute.

Mais aussi :

- En accueillant des classes à la médiathèque
 - En mettant en place des actions participatives où les pratiques culturelles adolescentes sont valorisées
 - En mettant en place un Prix des lecteurs collège co-construit avec le professeur.
-
- Accueil des seniors et des publics en situation de handicap :
 - Enrichir les fonds adaptés (livres en grands caractères notamment)
 - Renforcer le projet « Lire ensemble » 1,2,3 Albums¹⁴.
 - Accueillir des groupes dans les médiathèques du réseau.

¹⁴ <https://123albums.livralire.org/> Depuis 2024, le réseau de médiathèques Val 81 a mis en place un projet intitulé « Lire ensemble » à partir de 123 Albums. Il s'agit d'un voyage lecture à partir d'une sélection de 8 albums intergénérationnels mis en scène.

L'importance de l'animation culturelle dans les Ehpad et du lien avec les plus âgés sur ce territoire rural, a été mise en évidence par le diagnostic.

Les objectifs sont de :

- Établir un lien de confiance en intervenant dans les quatre maisons de retraite et le Centre de rééducation pour personnes âgées (CRPA de l'UMT) du territoire dans le cadre d'un travail collectif et en partenariat
- Encourager la découverte et le prêt de documents, tous supports confondus, auprès des résidents, de leur famille et du personnel soignant
- Créer du lien et des moments de partage avec les résidents



4.2. Mettre en œuvre des événements phares

Participer aux événements nationaux et conforter les rencontres mises en place ces dernières années :

4.2.1. Participer à la Nuit de la lecture



La deuxième édition de la nuit de lecture a eu lieu en 2025. 140 participants étaient présents. Le public et les partenaires se sont emparés de cette rencontre. Il s'agit à présent de l'inscrire dans le paysage local :

- En renforcer cette action avec les écoles en encourageant les parents à lire avec leurs enfants
- En accueillant les jeunes de la section hip hop
- En accueillant un spectacle tout public en deuxième partie afin de mêler les différents publics ;



4.2.2. Proposer un Prix des lecteurs du Val

Promouvoir la lecture et la mettre au cœur des actions du réseau des médiathèques val 81

recouvre également de porter des actions qui ont fait leur preuve. La création d'un Prix des lecteurs depuis 2024 a suscité un engouement. Il s'agit d'encourager la population à participer et de communiquer plus efficacement. Les objectifs sont là encore multiples :

- Renforcer le sentiment de réseau Trébas, Sérénac et Valence au sein des équipes et auprès des habitants
- Répondre à la mission de promotion de la lecture
- Faire découvrir une sélection variée et contemporaine (BD, roman, poésie, polar)
- S'ouvrir à différents formats de littérature
- Encourager le partage et les échanges lors d'un temps fort au moment du vote
- Etendre cette proposition aux collégiens avec un prix des lecteurs Jeunesse

4.2.3. Participer au Printemps des poètes dans le cadre du Cabinet de poésie générale.

En 2025, la médiathèque val 81 a rejoint le réseau des Cabinet de poésie générale¹⁵. Il s'agit désormais d'alimenter et de faire vivre cet espace. Ainsi l'inscription dans l'événement national du Printemps des poètes apparaît stimulante.

Le cabinet de poésie est un projet de mise en valeur de textes lus à voix haute pour et par les habitants. Une banque de textes lus est constituée selon un mode participatif avec les habitants, chacun peut enregistrer et envoyer un texte lu à l'adresse cabinetpoesie.medval81@gmail.com. Ces poèmes sont déposés dans la base de données pensée à cet effet afin que chacun puisse venir écouter ces textes. La création d'une « sonothèque » rigoureusement complétée permet une recherche facilitée sur les supports (lecteur Daisy, tablette, ordinateurs) ainsi que la possibilité de sélections thématiques. Ces extraits peuvent également être écoutés par les résidents des quatre maisons de retraite du territoire. Chacune d'entre elles a été équipée par la médiathèque d'un lecteur Daisy lors d'un projet mené en 2024.



Par la suite, il pourrait être envisagé de former l'équipe au montage sonore pour proposer des audios plus vivants avec l'application Bandlab par exemple. Les techniciens de Radio Albigès pourraient également être sollicités pour former les équipes. Enfin, des ateliers de lecture à voix haute et d'enregistrements de textes avec différents publics pourront être menés régulièrement par les bibliothécaires.

Le printemps des poètes est l'occasion de proposer un temps fort chaque année en lien avec ce cabinet en :

¹⁵ <https://www.theatreprouvette.fr/accueil/entree/cabinet-de-poesie-generale/>

- créant un concours de poésie
- proposant des ateliers réguliers d'enregistrements de poèmes
- invitant un poète
- en s'inscrivant dans la thématique proposée par le printemps des poètes.

4.2.4. Accueillir du spectacle vivant

Comme cela est souligné dans le diagnostic les villes centres telles qu'Albi, Rodez ou Carmaux sont éloignées du territoire. La proposition de spectacles de qualité auprès de la population est un atout et un choix de programmation culturelle essentiel. Le ou les spectacles répondent aux besoins du territoire en :

- en variant les genres et types de spectacles (théâtre, cirque, marionnette, danse, etc.)
- En ciblant le public (petite enfance, public adulte, public qui ne fréquente pas, publics acquis que l'on souhaite fidéliser, etc.)
- En choisissant un spectacle qui s'intègre dans une programmation culturelle globale et qui fait sens

Les spectacles programmés s'inscrivent dans les axes du schéma de lecture publique.

4.3. Enrichir les collections

La Charte documentaire¹⁶ permet de donner les axes importants de développement des collections. Enrichir régulièrement les fonds et maintenir un équilibre au sein du réseau est une des priorités des équipes. Dans le cadre de ce schéma de lecture publique certains fonds sont à prioriser.

4.3.1. Favoriser l'accès à des collections adaptées

« Qu'est-ce qu'une collection adaptée ?

Il s'agit d'un matériel éditorial adapté dans la forme et/ou le fond aux besoins des personnes en situation de handicap. Il existe de nombreux types d'adaptation, répondant à des besoins et à des publics variés : livres en braille, livres tactiles, livres audio, livres et revues en grands caractères, livres en Langue des Signes Française, livres en format numérique et en format DAISY, livres en versions adaptées aux Dys, DVD en audiodescription ou sous-titrés¹⁷. »

- Le réseau Val 81 s'attachera particulièrement à acheter des supports dits « dys » et notamment des plus jeunes. C'est une demande récurrente de la part des écoles et des familles
- Les livres en gros caractères feront également l'objet d'une attention particulière
- Enfin, il s'agit via le projet du Cabinet de poésie, de mettre à disposition des audio au format court (entre 2 et 10 minutes) sur les quatre lecteurs Daisy prêtés dans les Ehpad depuis 2024. En effet, bien souvent les résidents n'empruntent pas les livres audio qui demandent

¹⁶ Voir Annexe Charte documentaire

¹⁷ https://www.biblio7374.fr/les-collections-adaptees.aspx?_lg=fr-FR

une attention trop longue.

4.3.2. Créer des fonds spécifiques

Afin de soutenir les projets inscrits dans les trois axes du schéma de lecture publique les fonds suivants seront plus particulièrement développés :

- Fonds art et art créatif
- Fonds sur les questions en lien avec le numérique
- Fonds arts de la rue
- Fonds sciences
- Fonds musique

4.3.3. Enrichir le fonds jeux de société

Le jeu de société est un objet culturel à part entière et en plein essor. Nous jouons à tout âge et à toutes sortes de jeux. Depuis le confinement, les jeux de société ont atteint une popularité sans précédent en France, avec 30 millions de boîtes écoulées en 2023 (82 000 tous les jours) et plus de 1000 nouveautés chaque année.

Les jeux de société aident à :

- Développer le sens de l'observation
- Aiguiser la logique et la mémoire
- Exercer la motricité fine
- Apprendre à attendre son tour
- Explorer sa créativité
- Enrichir son vocabulaire et ses connaissances générales
- Gérer les frustrations
- Renforcer les liens familiaux et relationnels.

Faire vivre les jeux

- Pratique libre sur place ou en animation avec les bibliothécaires. En amont, les bibliothécaires prennent connaissance des jeux pour répondre aux questions des usagers. Cela suppose de consacrer un temps dédié.
- Prendre le temps de regarder les jeux que l'on ne connaît pas
- Au moment de jouer, savoir où trouver rapidement la règle du jeu : s'appuyer sur les notices, le livret d'accompagnement ainsi que les vidéos sur internet.

Les règles du jeu sont la plupart disponibles sur internet sur le [site Ludovox](#) et sur une [chaîne YouTube dédiée](#) qui propose une vue d'ensemble du jeu en 5 minutes.

Accompagnement sur place

Il s'agit de proposer du jeu sur place, il faut accepter que la bibliothèque s'anime (le jeu amène du bruit). Un contrôle régulier des boîtes de jeux est nécessaire.

Achat de nouveauté

La plupart des jeux (100 jeux) ont été achetés en 2018. Il n'y a pas eu de renouvellement ou d'augmentation du fonds. Depuis le déménagement on constate une explosion de la fréquentation pour l'utilisation des jeux de société.

2023 →333 personnes sont venues jouer
2024 →744 personnes sont venues jouer

Il s'agira donc de compléter les achats de 2018, pour avoir une pluralité de jeux et des nouveautés pour faire face à cette augmentation. Les acquisitions principales seront des **puzzles**, des **jeux en duo**, ainsi que des **jeux d'ambiance**.

5. Axe n°3 : Développer un projet numérique ambitieux et pertinent

Afin de développer les publics et de permettre aux publics spécifiques ou empêchés un accès facilité aux collections, aux outils numériques et aux animations qu'elle propose, la médiathèque doit penser ce projet en lien avec les objectifs et actions des autres services : France services et l'association Familles Rurales tous impliqués dans l'animation des politiques de l'éducation, de la jeunesse, des seniors et de la cohésion sociale et de la culture.

Le numérique, objet riche et fédérateur permet d'aborder de nombreuses questions : écologique, économique, poétique et ludique, et ce, avec des publics différents. C'est pourquoi le réseau de médiathèques Val 81 fait le choix de développer des actions au long cours et en partenariat, en élaborant une programmation qui doit lui permettre de s'affirmer comme lieux de sociabilité, de mixité et d'innovation.

Axe 3 : Engager un projet numérique ambitieux

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Actions
Renforcer la place du numérique au sein du réseau	Acquérir des outils	Acquérir des consoles de jeux récents, du matériel audio et lumière, des liseuses, des tablettes, des ordinateurs
		Proposer un site plus ergonomique
	Enrichir les collections	Mieux valoriser les ressources numériques
		Constituer un fonds documentaires lié aux enjeux et pratiques numériques
		Collaborer à la mise en ligne d'une chaîne YouTube
		Faire évoluer l'offre en place et consolider le fonds jeux et applications
	Former les équipes	Former les équipes à l'utilisation des outils numériques
		Former les bénévoles
		Fixer un temps dédié, en équipe, à la découverte et à la manipulation des outils et des jeux
	Mettre en œuvre des projets transversaux	Mettre en œuvre un temps fort

		(projection, semaine du numérique, rencontre ou autres) en partenariat avec France Services et l'Espace de Vie Sociale
		Inviter des intervenants sur des sujets en lien avec les questions numériques
	Créer des actions numériques en lien avec les projets du Réseau	Mettre en place un rendez-vous régulier pour découvrir des applications en lien avec les thématiques portées
		Alimenter le Cabinet de poésie avec des créations audio
	Adopter une démarche responsable	Adopter de meilleures pratiques pour le site web
		Repérer les partenaires locaux potentiels et les contacter pour explorer les possibilités de circuit (recyclerie, entreprise, association, etc.)
Entretenir régulièrement le matériel numérique		
Proposer une large palette d'ateliers	Animer des ateliers pour découvrir et maîtriser les outils	Organiser, aux côtés de France Services, des ateliers de base pour utiliser le téléphone, la tablette, la liseuse.
	Animer des ateliers de Création et de compréhension	Proposer un atelier « geek junior ». Un atelier d'échanges sur les pratiques numérique avec les 9-12 ans.

		Proposer un atelier découvrir et comprendre l'IA
		Participer aux ateliers jeux vidéo
	Animer des ateliers pour une démarche numérique responsable En coopération avec France services et l'Espace de Vie Sociale	Proposer un atelier démonter / réparer son ordinateur
		Organiser des temps de rencontres et de débats
		Proposer des ateliers « utiliser des logiciels libres »

5.1. Renforcer la place du numérique au sein du réseau

Les objectifs du projet

- Faciliter et garantir l'accès aux contenus par l'enrichissement des collections
- Former à la maîtrise d'outils
- Encourager les démarches durables et responsables
- Informer les usagers et les équipes dans les domaines de l'information, de l'innovation et de la diffusion de contenus
- S'inscrire dans une démarche de prévention des risques.

Pour atteindre ces objectifs, le présent projet prend en compte plusieurs éléments :

Intégrer le numérique à la politique documentaire du réseau

- En tant qu'outil :

Permettre aux usagers de se familiariser avec les outils numériques et leurs diverses applications (liseuse, tablette, ordinateur, instruments de musique numérique).

- En tant que support :

Prendre en compte toutes les catégories de supports numériques dans les procédures d'acquisition (sites web, fichiers audio, vidéo, images, livres, périodiques, etc.). Cette disposition sera appliquée non pas dans une perspective de substitution systématique aux autres supports, mais en fonction des pratiques de l'ensemble des publics potentiels.

- En tant que domaine thématique :

Réaliser une veille éditoriale sur les documents en lien avec les sujets abordés dans ce projet, en vue d'enrichir les collections conformément aux orientations de la politique documentaire (voir Charte documentaire).

- En tant que moyen de valorisation des collections et des ressources des médiathèques :

Mettre à disposition une médiathèque virtuelle, permanente et en prise avec les pratiques des usagers. Un portail web donne ainsi accès à des ressources à distance et enrichit les possibilités de valorisation/médiation autour des collections auprès des usagers connectés. **Le portail est à rendre plus ergonomique et plus accessible** : changement des couleurs, de la police et lisibilité des onglets à améliorer et visibilité des ressources numériques.

Considérer le numérique comme un outil et non une fin en soi

Pour pallier les effets de mode et en présence de ressources limitées, les principes suivants guideront toute expérimentation d'outils, de services ou tout enrichissement des collections en matière de numérique :

- l'identification d'objectifs concrets en lien avec enjeux du réseau de médiathèques Val 81.
- la prise en compte des compétences en présence dans l'équipe bibliothécaire et de leur éventuel développement.
- la prise en compte des pratiques effectives – et non pas projetées – des publics destinataires.

Former les équipes

La question de l'appropriation des TIC à des fins professionnelles est délicate, car on retrouve parmi les agents des disparités. L'appropriation ne se décrétant pas, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation et de formation du personnel aux questions et outils numériques sont un élément indispensable à la réussite du projet.

Un plan de formation (agent et bénévoles volontaires) est à élaborer en fonction des projets à mettre en place. Les compétences à acquérir sont :

- **Techniques** (compréhension de l'intelligence artificielle, maîtrise des jeux vidéos, publication, utilisation de logiciels de création spécifiques, applications, etc.)
- **Durable** (prévention, usages, inclusion numérique, réparation, etc.)
- **Rédactionnelles** (production de contenus, écriture pour le web)
- **Relationnelles** (interactivité, réseau sociaux)
- **Juridiques** (connaissance du droit d'auteur, droit à l'image, droit des licences libres)
- **Stratégiques** (maîtrise du contexte numérique et compréhension des enjeux).

Former les usagers

- **Utiliser** : acquérir les connaissances pratiques permettant d'utiliser aisément l'ordinateur, les outils numériques et Internet
- **Comprendre** : saisir, mettre en contexte et évaluer les médias numériques et leurs contenus de manière à pouvoir prendre des décisions éclairées sur nos agissements et nos découvertes en ligne ; savoir reconnaître de quelle manière les nouvelles technologies agissent sur notre comportement, nos croyances et nos représentations du monde et agir de manière éco-responsable
- **Créer** : savoir produire des contenus et communiquer efficacement en utilisant divers outils et médias numériques en vue de favoriser l'expression citoyenne, la création, l'innovation sociale.

Le réseau développera particulièrement la création culturelle appliquée au multimédia, pour sa valeur éducative et émancipatrice, tout autant que pour la prise de recul, l'usage conscient et raisonné des TIC qu'elle favorise.

5.1.1. Acquérir de nouveaux outils

Comme évoqué dans la partie I, il s'agit d'un enjeu prioritaire pour développer l'accessibilité des médiathèques du réseau.

Mettre à disposition des équipements adaptés

<u>Besoins</u>	<u>Matériel</u>
9	8 ordinateurs + 1 ordinateur portable
1	Imprimante
7	Tablettes
4	Liseuses
1	Piano numérique
1	Pads de batterie électronique portable
1	Système de sonorisation portable + sac de transport

2	Micros sans fil
4	Pieds de micro
1	Kit de câblage
2	Émetteurs micros casque
2	Micro serre-tête
1	Kit panneaux lumière
4	Lumières portables et compactes + mallette de transport
1	Enregistreur portable + carte micro SD + pack accessoires
3	Casques Bluetooth
2	Manettes sans fil
2	1 Consoles XBOX série X et 1 console PS5

Proposer une modernisation du portail du réseau

Le site doit être actualisé. Il prendra en compte plusieurs critères : Utilisabilité, lisibilité, interactivité, rapidité, accessibilité. Différents points pratiques sont à aborder : couleurs, police, meilleure visibilité de la barre de recherche, etc. Ces éléments seront travaillés avec le fournisseur Orphée.

5.1.2. Enrichir les collections

Valoriser les ressources numériques

Ces ressources numériques sont accessibles aux usagers des bibliothèques sur le portail des ressources numériques de la Médiathèque Départementale du Tarn.

Poursuivre les ateliers numériques proposés aux côtés de France Services et poursuivre la mise en valeur des ressources sur le site, sur les réseaux sociaux et à l'accueil afin de permettre la découverte du catalogue et des **ressources numériques** sont les deux axes à privilégier.

Comme a permis de le souligner le questionnaire auprès des habitants, les ressources numériques sont peu connues et peu utilisées par les usagers.

- Des liseuses pour un usage complémentaire à la lecture papier :

La capacité de stockage des liseuses est importante, le réseau de médiathèques Val 81 pourrait mettre à disposition de nombreuses œuvres gratuites à disposition. De plus, le confort de lecture est bien meilleur que sur tablette. Enfin la médiathèque départementale met à disposition la ressource numérique PNB qui permet aux médiathèques de proposer au format Epub des livres récents qui sont complémentaires des formats papier.

Les jeux vidéo : faire évoluer l'offre en place et renouveler le fonds

Une politique d'acquisition :

- Achats de jeux populaires (jeux triple A) mais aussi de jeux plus confidentiels et de petits éditeurs indépendants.
- Constitution du fonds basé sur les consoles les plus possédées par les usagers PS4 et Xbox One. Envisager la mise à disposition de jeux retro gaming via le site **Steam** avec un ordinateur et deux manettes dédiés à ces jeux. Ce matériel sera installé près de l'espace manga et jeux vidéo.
- Répartition du fonds entre jeunesse et adulte : 1/3 adultes, 2/3 jeunesse
- Prise en compte de la classification *PEGI* pour constituer un fonds homogène.
- Prise en compte des différents types de jeu

Achat de consoles de nouvelle génération :

Il existe actuellement sur le marché français deux types de consoles : les consoles de salon (Nintendo Switch, Microsoft Xbox one et série S, Sony Playstation 4 et 5) et les consoles portables (Nintendo 2 et 3DS et Sony PSP- PS Vita). Ainsi que des consoles rétro (Nes, Super Nes ...)

La médiathèque possède une PS4 et une Xbox One avec une sélection de jeux vidéo pour tous les âges. Les consoles Switch et Xbox visent un public large, familial. On peut y jouer à plusieurs, parents et enfants par exemple.

Les consoles PS4 et PS5 touchent davantage, par l'offre de jeux disponibles, un public adolescent et adulte. Son installation est fonctionnelle (un écran et 2 ou 3 fauteuils/Fatboy/Pouf).

Pour continuer à proposer une offre innovante, il faut envisager d'acheter de nouveaux jeux et de renouveler le parc de consoles. Cela suppose de créer 2 pôles, un avec les nouvelles consoles (Xbox série X et PS5), et l'autre rétro gaming (Ps4, XboxOne, un accès au site Steam pour le retrogaming).

Cela permettrait aux parents de faire découvrir à leurs enfants les jeux auxquels ils jouaient.

- Xbox Série X 1To
- PS5

Achat de jeux vidéo pour ces nouvelles consoles.

- Le prix des jeux varie de 10 € à 80 € (Prévoir un budget annuel pour renouveler ou acheter des jeux XBOX séries x et PS5)

2 Jeux AAA

4 Jeux indépendants

- Pour la Xbox Achat mensuel du GamePass (15 € par mois soit 180 € par an)

Le GamePass permettrait d'avoir une multitude de jeux utilisables par tous tant qu'ils sont sur le GamePass, avec possibilité de tester puis d'acheter les jeux à garder définitivement.

Constituer un fonds de documents en lien avec les pratiques numériques :

Le fonds documentaire vient soutenir ces actions en lien avec le numérique. Un effort significatif doit être fait en ce qui concerne l'acquisition de documents abordant les sujets des réseaux sociaux, de l'intelligence artificielle, de l'influence des écrans sur le cerveau, de l'analyse des images, de la création numérique, de la cyber sécurité, etc.

Collaborer à la mise en ligne d'une chaîne YouTube :

Constat posés par France services : les publics participants aux ateliers numériques ne pratiquent pas entre les séances car, même avec une fiche résumée, ils n'arrivent pas à reproduire la manipulation en autonomie.

Besoins : la pratique est nécessaire à l'apprentissage, il faut donc un support qui leur permette de visualiser les étapes de manipulation de leur smartphone afin qu'ils puissent reproduire seul à leur domicile.

Objectif : des tutoriels vidéos sont produits pour chaque thématique abordée durant les ateliers numériques et diffusés en accès libre sur une chaîne YouTube « numérique val81 ». Ils constituent une banque de supports d'auto formation disponible pour tous à tout heure. Ce qui permet un apprentissage en autonomie en respect du rythme et des volontés individuelles.

Valeur ajoutée : Cette chaîne permet aussi de centraliser des images et vidéos de toutes les productions et actions réalisées par les services de val 81. Elle devient le média des structures compétentes dans ce domaine, véritable outil de communication valorisant la démarche active d'inclusion numérique du territoire.

5.2. Mettre en œuvres des projets transversaux

5.2.1. Animer des temps forts

La semaine du numérique en partenariat avec l'Espace de Vie Sociale et France Services

Trois éditions de *La semaine du numérique* portées par les structures du pôle d'activités ont

été organisées. Cette action peut s’inscrire dans la durée et peut devenir un événement structurant pour le territoire. C’est l’opportunité de montrer tous les possibles et de sensibiliser à la citoyenneté numérique.

Dans le cadre de la semaine du numérique les objectifs sont les suivants :

- Comprendre la place de l’intelligence artificielle
- Apprendre à utiliser les outils qui sont à notre disposition
- Exercer son esprit critique
- Découvrir des jeux vidéo peu connus
- Découvrir les innovations et métiers et pratiques en devenir.

Cet événement vient renforcer les actions menées au long cours.

Plusieurs actions sont proposées et doivent être développées :

La rencontre de professionnels des métiers du numérique auprès des collégiens notamment

- Des conférences
- Des ateliers
- Des défis et jeux partagés.

Ces actions numériques sont à destination de tous les publics, elles seront organisées en lien avec les domaines de la santé, de l’éducation, de l’environnement, de la culture, du droit, des sciences, de la musique. Elles seront, chaque fois que possible, en lien avec la programmation et en partenariat avec les acteurs du territoire. Entre 2026 et 2030, il s’agit d’inviter des intervenants en lien avec la prévention, la création de jeux vidéo, la musique assistée par ordinateur, le stop motion, l’intelligence artificielle, le recyclage, etc.



5.2.2. Adopter une démarche responsable

En mai 2024, le Ministère de la Culture a publié un guide d'orientation et d'inspiration pour la transition écologique de la culture. Il est précisé que :

« L'une des spécificités des bibliothèques est d'être à la fois des établissements qui peuvent agir sur leurs propres pratiques mais aussi des relais d'information sur les enjeux de transition écologique pour tous leurs usagers. Elles sont donc en mesure de communiquer sur les actions qu'elles mènent, en leur donnant de la visibilité et en les mettant en valeur, en ayant recours à différentes formes de « plaidoyer ». Il y a un enjeu essentiel à continuer de rendre visible le rôle des bibliothèques en matière de responsabilité environnementale et sociétale auprès des publics et des décideurs, et accompagner les personnels dans ces transitions. [...] Elles sont également responsables de diverses formes de médiation culturelle ou scientifique – animations, ateliers, médiation documentaire... – où les bibliothécaires sont en position d'intermédiaire entre une connaissance et un usager. »

À ce jour, aucun projet numérique en lien avec le développement durable n'est formalisé sur le territoire. Il s'agit donc d'initier cette démarche et de sensibiliser les agents et les usagers.

Les objectifs à atteindre sont multiples :

- Prolonger la durée de vie des équipements par un entretien régulier
- Récupérer les outils hors-d'usage pour les orienter vers les recycleries et circuits de valorisation
- Repérer les partenaires locaux potentiels
- Responsabiliser les utilisateurs à la pratique d'éco-gestes
- Encourager les agents de la collectivité et les partenaires à contribuer au numérique responsable : optimiser la taille des images, réduire la durée de vie des contenus périmés, privilégier les formats durables et les liens internes
- Favoriser l'inclusion numérique
- Protéger les données personnelles des usagers et sensibiliser aux enjeux de la protection de la vie privée
- Encourager la médiathèque comme espace de « Tiers-lieu » appropriable par les habitants où la transmission de compétences numériques est possible.

Ce travail sera construit avec les partenaires notamment la maison France services ainsi que les acteurs locaux : Espace de Vie Sociale, Association Autour du Moulin de Penthiès, recyclerie de Lédergues, l'Atelier d'impression 3D ZK3D Design, Marc Boyer maître de conférence en intelligence artificielle et habitant du territoire, etc.

En parallèle, plusieurs ateliers et rencontres sont à déployer et à imaginer.

- Ateliers : Nettoyer son PC, Démonter son PC.
- Conférences / débats autour du numérique responsable / de l'utilisation de logiciels libres / Pourquoi préférer un téléphone reconditionné ? / Fresque du numérique, etc.

Ces rencontres peuvent être proposées lors du temps fort de la Semaine du numérique et/ou tout au long de l'année sous forme de cycles.

5.3. Mettre en place une diversité d'ateliers numériques

Plusieurs ateliers peuvent être mis en œuvre en fonction des projets déployés sur la période 2026-2030, dans le cadre de la programmation culturelle. Certains des ateliers suivants s'appuieront sur les fiches pratiques conçues par Auvergne-Rhône-Alpes Livre et lecture¹⁸ :

Atelier	Contenu
Animer des ateliers pour découvrir et maîtriser les outils	
Atelier de base en collaboration avec France Services	Atelier numérique porté par France services. Un agent de l'équipe de la médiathèque est mis à disposition pour ces ateliers (utilisation d'application, prise en main du téléphone). Ils se déroulent à la médiathèque ou à France Services à Valence d'Albigeois depuis deux ans et sont reconduits et étoffés en fonction des besoins de la population et de l'évolution des outils.
Animer des ateliers de Création et compréhension	
Créer un podcast – Faire parler des œuvres d'art	Trois œuvres d'art appartenant à l'artothèque départementale sont accueillies régulièrement dans les médiathèques. Une émission au format podcast peut être créée pour chaque œuvre avec tout type de public.
Réaliser des Booktubes	Réaliser une courte vidéo pour présenter un livre , un jeu, un film qu'on aime (objectif, développer la capacité de prise en main de l'ordinateur, le montage vidéo, l'esprit critique, la prise de parole)
Création sonore	Produire du son et de la musique, par exemple avec l'application Bandlab
Découvrir la création et le montage vidéo, Éducation à l'image et aux médias	Logiciel de montage, Atelier photo
Jouer et découvrir des jeux vidéos	S'approprier les différents jeux – Temps accompagnés par un bibliothécaires ou en libre accès
Animer des ateliers pour une démarche numérique responsable En coopération avec France services et l'Espace de Vie Sociale	

¹⁸ <https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/numerique/ressources-sur-le-numerique/ressource-mediation-numerique-en-bibliotheque-et-ailleurs-2020>

Atelier Geek junior pour les 9-12 ans	<p>Proposer un espace d'échange et de réflexion autour de leurs pratiques numériques.</p> <p>Au programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre comment fonctionnent Internet et les réseaux sociaux • Identifier les bonnes pratiques en ligne : respect, sécurité, confidentialité • Apprendre à repérer les fake news • Discuter des avantages et des limites des jeux vidéo • Être sensibilisé-e aux dangers du numérique (cyberharcèlement, arnaques, surexposition...)
Le Vrai du faux : décrypter les médias	<p>Dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information il s'agit de sensibiliser les collégiens (en partenariat avec le CDI et la conseillère numérique du Département et de sensibiliser les différents publics à l'appréhension des écrans, aux fake news, à l'intelligence artificielle etc.</p>
Découvrir et démystifier l'intelligence artificielle	<p>Comprendre les principes fondamentaux de l'IA</p>
Atelier nettoyer/démonter son PC	<p>Donner des éléments de base pour comprendre et démystifier l'ordinateur et son fonctionnement technique</p>
Atelier utiliser des logiciels libres	<p>Privilégier les outils libres et accompagner leur prise en main</p>

Dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information, l'intention est de sensibiliser les collégiens (en partenariat avec le CDI et la conseillère numérique du département) et les différents publics à l'appréhension des écrans, aux *fake news* et à l'intelligence artificielle.

« L'éducation aux médias et à l'information est une combinaison de connaissances, d'attitudes, de compétences et de pratiques nécessaires pour accéder aux informations et aux connaissances, les analyser, les évaluer, les utiliser, les produire et les communiquer de manière créative, légale et éthique respectant les droits humains¹⁹. »

L'Éducation aux médias et à l'information (EMI) est devenue fondamentale pour que chacun puisse être en capacité de se situer en tant qu'individu et citoyen, dans une société de surabondance informationnelle.

Elle vise à donner des clés de décryptage de l'information sur les médias et réseaux sociaux, repérer les infox (ou fausses informations, *fake news*), à exercer son esprit critique, à construire son opinion, à produire et diffuser du contenu de manière responsable.

Les médiathèques sont particulièrement légitimes pour répondre à ces enjeux comme lieux

¹⁹ IFLA, Unesco, déclaration de Moscou sur la maîtrise de l'information et des médias, 2012

d'informations pluralistes et de formation. Chacun des ateliers précités prend en compte ces aspects.

6. La formation et l'accompagnement des équipes

Plusieurs enjeux impliquent un accompagnement des équipes par la formation. Aussi, le plan de formation pour les 5 prochaines années s'articule autour des priorités suivantes :

Objectif 1 : Favoriser la dynamique de réseau

Objectif 2 : Développer les pratiques artistiques et culturelles

Objectif 3 : Promouvoir la lecture au cœur de l'inclusion sociale

Objectif 4 : L'inclusion numérique / l'intelligence artificielle

Objectif 5 : L'Éducation aux médias et à l'information

Objectif 6 : Des collections diversifiées et adaptées : connaissance de la production éditoriale

Objectif 7 : Se former à la médiation scientifique.

7. Détail des actions et calendrier

Axe 1 : Renforcer la dynamique de Réseau des médiathèques

OBJECTIFS & ACTIONS	2026	2027	2028	2029	2030
Objectif 1.1 Faciliter la participation des habitants					
1.1.1 Intégrer de nouveaux bénévoles					
Rédiger une charte du bénévole du réseau Val 81 et la faire signer à tous les bénévoles	✓				
Former les bénévoles	✓	✓	✓	✓	✓
Créer une cohésion de groupe avec des temps forts (réunion trimestrielle)	✓	✓	✓	✓	✓
Renforcer la qualité de l'accueil		✓	✓	✓	✓
Réaliser de courtes vidéos pour - Valoriser le travail en médiathèque avec les équipes bénévoles			✓		✓
1.1.2 Monter un projet commun : un cabaret lecture					
Développer la pratique de la lecture à voix haute au sein de l'équipe	✓	✓	✓	✓	✓
Proposer un spectacle et souder l'équipe du réseau	✓		✓		✓
1.1.3 Participer aux événements organisés par les habitants					
Lister les événements où la médiathèque peut être présente	✓	✓	✓	✓	✓
Objectif 1.2 Déployer des projets thématiques					
1.2.1 Favoriser l'accès aux arts plastiques					
Créer et alimenter une base de données communes avec les partenaires (association, école, EVS, collège, France Services, etc.) répertoriant des artistes locaux, comédiens, scientifiques, etc.	✓	✓	✓	✓	✓

Poursuivre le travail de médiation autour des œuvres prêtées par l'artothèque	✓	✓	✓	✓	✓
Proposer des ateliers d'art plastique en partenariat avec les associations, artistes et structures locales	✓	✓	✓	✓	✓
1.2.2 Favoriser l'accès à la musique					
Lister les chorales et intervenants potentiels	✓		✓		
Faire un appel au don de vinyles	✓		✓		
Acquérir des instruments de musique	✓		✓		✓
Accueillir des concerts		✓		✓	
Enrichir le fonds musique	✓	✓	✓	✓	✓
1.2.3 Favoriser l'accès aux sciences					
Lister les sujets et intervenants possibles	✓		✓		
Participer à la Fête de la science		✓		✓	
Acquérir des jeux de société en lien avec les sciences	✓		✓		
Proposer des conférences		✓		✓	
1.2.4 Créer une grainothèque					
Alimenter une grainothèque avec des bénévoles	✓	✓	✓	✓	✓
Organiser un troc de graines			✓	✓	✓
Proposer des ateliers découverte des plantes		✓		✓	
Chercher des associations partenaires	✓		✓		
Proposer des conférences		✓		✓	
Aménager le jardin extérieur		✓	✓	✓	

Objectif 1.3 : Construire des actions avec les communes du territoire					
1.3.1 Cibler des actions à Sérénac et à Trébas					
Élargir les horaires d'ouverture à Sérénac avec le soutien d'un agent et renforcer l'équipe de bénévoles	✓	✓	✓	✓	✓
Animer des temps « coups de cœur » à Trébas	✓	✓	✓	✓	✓
Animer des ateliers pour les plus jeunes à Trébas		✓		✓	
Proposer un nombre plus important d'ateliers créatifs à Sérénac en s'appuyant sur les bénévoles	✓	✓	✓	✓	✓
1.3.2 Mener des actions hors-les-murs					
Proposer des actions itinérantes (exposition, soirée jeux de société)	✓	✓	✓	✓	✓
Animer le rendez-vous lecture EstiVAL (4 par an)	✓	✓	✓	✓	✓
Poursuivre les cycles de conférences « L'histoire de l'art, c'est facile » dans les communes d'Assac et Lédas	✓	✓	✓	✓	✓
Créer une plaquette permettant aux communes de se positionner sur les actions qu'elle souhaitent accueillir	✓	✓	✓	✓	✓

Axe 2 : Encourager les pratiques de lecture avec tous les publics

OBJECTIFS & ACTIONS	2026	2027	2028	2029	2030
Objectif 2.1 Conforter et poursuivre le travail avec les structures partenaires					
Actions 2.1.1 Mener des actions avec le réseau des écoles, le collège, le centre de loisirs					
Mettre en place un projet en lien avec la section hip hop du collège de Valence	✓	✓	✓	✓	✓
Inviter des intervenants (dessinateur, musicien, auteur comédien, journaliste, scientifique, etc.)			✓		✓
Créer un fonds flottant		✓	✓	✓	✓
Sensibiliser l'équipe des animateurs à la littérature jeunesse (découverte d'albums, temps d'échange, coups de cœur, etc.) lors de 3 rencontres annuelles	✓	✓	✓	✓	✓
Actions 2.1.2 Mener des actions avec les structures adaptées					
Favoriser le déploiement du projet « Lire ensemble »	✓	✓	✓	✓	✓
Accueillir des groupes	✓	✓	✓	✓	✓
Enrichir le fonds des albums Grand large et intergénérationnel		✓		✓	
Actions 2.1.3 Mener des actions avec les structures Petite Enfance					
Soutenir et renforcer les projets en lien avec la petite enfance (bébés lecteurs, intervention avec la crèche, lien avec la parentalité)	✓	✓	✓	✓	✓
Proposer des temps de lecture aux tout-petits dans les médiathèques de Trébas et Sérénac	✓	✓	✓	✓	✓
Acquérir des albums et des kamishibai en direction des tout-petits afin de renouveler les interventions	✓		✓		✓
Objectif 2.2 Mettre en œuvres des événements phares					
Action 2.2.1 Participer à la Nuit de la lecture					
Être force de proposition pour participer à la Nuit de la Lecture en mobilisant les habitants dont les enfants, leur famille et les équipes enseignantes	✓	✓	✓	✓	✓

Accueillir un spectacle et valoriser la pratique de la lecture à voix haute		✓		✓	
Action 2.2.2 Proposer un Prix des lecteurs					
Mettre en avant une sélection éclectique	✓	✓	✓	✓	✓
Mettre en œuvre un Prix des lecteurs collègue	✓	✓	✓	✓	✓
Action 2.2.3 Participer au printemps des poètes					
Participer à un événement national en lien avec le cabinet de poésie	✓	✓	✓	✓	✓
Proposer des ateliers enregistrements de poèmes tout public	✓	✓	✓	✓	✓
Inviter des poètes		✓		✓	
Permettre l'écoute de poèmes lus à voix haute par les habitants	✓	✓	✓	✓	✓
Faire vivre activement le fonds poésie	✓	✓	✓	✓	✓
Action 2.2.4 Accueillir du spectacle vivant					
Proposer au moins un spectacle de qualité chaque année	✓	✓	✓	✓	✓
Objectif 2.3 Enrichir les collections					
Action 2.3.1 Favoriser l'accès à des collections adaptées :					
Acquérir des livres audio, Collection Dys, livres Gros Caractères, etc.	✓	✓	✓	✓	✓
Action 2.3.2 Promouvoir des fonds spécifiques					
Développer des fonds spécifiques : sciences, arts, numérique	✓	✓	✓	✓	✓
Action 2.3.3 Développer le fonds Jeux de société					
Acquérir des jeux de société : Jeux de mot, d'agilité, jeux en lien avec les sciences, jeux collaboratif, jeux en duo, jeux familiaux		✓		✓	

Axe 3 : Développer un projet numérique ambitieux

OBJECTIFS & ACTIONS	2026	2027	2028	2029	2030
Objectif 3.1 Renforcer la place du numérique au sein du réseau					
Action 3.1.1 Acquérir des outils					
Acquérir de nouveaux outils numériques	✓				
Proposer un site plus ergonomique	✓				
Action 3.1.2 Enrichir les collections					
Mieux valoriser les ressources numériques (ateliers de découverte avec les usagers)	✓				
Constituer un fonds documentaire lié aux enjeux et pratiques numériques	✓	✓	✓	✓	✓
Faire évoluer l'offre en place et consolider le fonds jeux vidéo et applications	✓	✓	✓	✓	✓
Collaborer à la chaîne YouTube avec France Services	✓	✓	✓	✓	✓
Action 3.1.3 Former les équipes					
Former les équipes (agents et bénévoles) à l'utilisation de des outils et ressources numériques	✓	✓	✓	✓	✓
Fixer un temps mensuel en équipe pour découvrir et apprendre à utiliser les outils (jeux, applications, etc.)	✓	✓	✓	✓	✓
Objectif 3.2 Mettre en œuvre des projets transversaux					
Action 3.2.1 Mettre en place un temps fort					
Proposer une programmation riche, accessible et pertinente dans le cadre de la semaine du numérique en partenariat avec France Services et l'Espace de Vie Sociale	✓		✓		✓
Inviter des intervenants sur des sujets spécifiques	✓		✓		✓
Action 3.2.2 Créer des actions numériques en lien avec les projets du réseau					
Mettre en place un rendez-vous régulier pour découvrir des applications en lien avec les thématiques portées	✓	✓	✓	✓	✓

Alimenter le Cabinet de poésie avec des créations audio	✓	✓	✓	✓	✓
Action 3.2.3 Adopter une démarche responsable					
Adopter de bonnes pratiques pour le site web de la médiathèque	✓	✓	✓	✓	✓
Récupérer les outils hors d'usage pour les orienter vers les recycleries et circuits de valorisation		✓	✓	✓	✓
Repérer les partenaires locaux potentiels et les contacter	✓				
Entretien régulier du matériel numérique	✓	✓	✓	✓	✓
Objectif 3.3 Mettre en place une diversité d'ateliers numériques					
Action 3.3.1 Animer des ateliers pour découvrir et maîtriser les outils					
Proposer des ateliers de base pour utiliser téléphone, appareil photo, liseuse, etc.	✓	✓	✓	✓	✓
Action 3.3.2 Animer des ateliers de création et de compréhension					
Proposer des ateliers de créations (podcast, enregistrement format Mp3)		✓		✓	✓
Proposer un atelier « geek junior ». Un atelier d'échanges sur les pratiques numériques avec les 9-12 ans.	✓	✓	✓	✓	✓
Découvrir, comprendre et jouer avec l'IA	✓		✓		✓
Organiser des ateliers découverte et partage autour des Jeux vidéo : retro gaming, jeux indépendants, nouvelles consoles, tournois	✓	✓	✓	✓	✓
Action 3.3.3 Animer des ateliers pour une démarche responsable					
Atelier nettoyer son PC		✓		✓	
Rencontre et débat (ex : Pourquoi utiliser un téléphone reconditionné ?) en partenariat avec France services		✓		✓	
Ateliers utiliser des logiciels libres	✓	✓	✓	✓	✓

8. L'évaluation

Critères → outils et supports validant l'évaluation	
Axe stratégique 1 Renforcer la mise en Réseau des bibliothèques	
Objectif 1.1 Faciliter la participation des habitants	
Action 1.1.1 Intégrer de nouveaux bénévoles -Rédiger une charte des bénévoles et définir les missions -Réaliser de courtes vidéos pour valoriser le travail en médiathèque avec les équipes bénévoles -Créer une cohésion de groupe avec des temps forts (réunions trimestrielles) -Former les bénévoles aux projets spécifiques -Renforcer la qualité de l'accueil	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de bénévoles actifs sur le réseau / présence aux journées de rencontres / création d'outils de travail commun et leur utilisation (agenda partagé, cahier de liaison, etc.) 2. Nombre de Chartes signées 3. Nombre de vidéos réalisées 4. Nombre de nouveaux lecteurs 5. Nombre de formations et d'accompagnements
Action 1.1.2 Monter un projet commun cabaret lecture -Développer la pratique de lecture à voix haute au sein de l'équipe -Proposer un spectacle et souder l'équipe du réseau	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'inscrits à la soirée Cabaret Lecture 2. Nombre de lecteurs 3. Retours du public 4. Cohésion de l'équipe
Action 1.1.3 Participer aux événements organisés par les habitants -Prêt de documents : présence d'agents avec des stands -Lister les événements où la médiathèque peut être présente	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'événements qui ont mobilisé la présence de la médiathèque 2. Appréciations des membres du Réseau et des agents de la Médiathèque 3. Retours des habitants

Critères → outils et supports validant l'évaluation

Objectif 1.2

Déployer des projets thématiques

Action 1.2.1 Favoriser l'accès aux arts plastiques

-Créer une base de données communes avec les partenaires (association, école, EVS, collège, France Services, etc.) répertoriant des artistes locaux, comédiens, scientifiques, etc.
 -Poursuivre le travail de médiation autour des œuvres prêtées par l'artothèque
 -Proposer des ateliers d'art plastique en partenariat avec les associations, artistes et structures locales
 -Développer l'offre et les collections en lien avec les arts

1. Mise en forme d'un document partagé recensant les acteurs locaux
2. Liste de participants effectifs et nombre d'ateliers proposés
3. Nombre d'ateliers montés en partenariats
4. Nombre d'acquisition set de prêts
5. Nombre de supports prêtés par la MDT au réseau

Action 1.2.2 Favoriser l'accès à la musique

-Lister les chorales ou intervenants potentiels
 -Faire un appel au don de vinyles
 -Acquérir des instruments de musique
 -Accueillir des concerts
 -Enrichir le fonds musique

1. Liste des partenaires potentiels et nombre d'interventions
2. Augmentation du fonds vinyle / Données SIGB
3. Nombre d'instruments achetés
4. Nombre de concerts proposés
5. Nombre de documents achetés

Action 1.2.3 Favoriser l'accès aux sciences

-Développer le fonds sciences
 -Lister les sujets et intervenants possibles
 -Proposer des ateliers avec l'association Délire d'Encre
 -Acquérir des jeux de société en lien avec les sciences
 -Proposer des conférences/rencontres

1. Nombre d'acquisitions / Données SIGB
2. Nombre d'intervenants potentiels sur le territoire
3. Nombre de jeux de sociétés intégrés aux collections
4. Nombre de conférences
5. Qualité des interventions et retours des publics
6. Nombre de prêts et réservations sur les documents dans le fonds sciences
7. Qualité et fréquentation de la fête de la science

<p>Action 1.2.4 Une grainothèque -Créer une grainothèque portée par des bénévoles -Organiser un troc de graines -Proposer des ateliers découvertes des graines -Chercher des associations partenaires</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de bénévoles acteurs du projet 2. Nombre de rendez-vous et ateliers réalisés en lien avec la grainothèque 3. Nombre de partenaires 4. Retour des publics
--	---

	Critères → outils et supports validant l'évaluation
--	--

<p>Objectif 1.3 Construire des actions avec les communes du territoire</p>	
--	--

<p>Action 1.3.1 Cibler des actions à Sérénac et à Trébas -Élargir les horaires d'ouverture à Sérénac avec le soutien d'un agent -Animer rencontres Coups de cœur littéraires à Trébas -Animer des ateliers pour les plus jeunes à Trébas</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'heures d'ouverture supplémentaires 2. Nombre d'heures de présence d'un agent à Sérénac 3. Nombre de rencontres littéraires proposées à Trébas 4. Nombre d'ateliers proposés
--	--

<p>Action 1.3.2 Mener des actions hors-les-murs -Proposer des actions itinérantes (exposition, soirée jeux de société) -Conforter le RDV lecture EstiVAL -Poursuivre les cycles de conférences « L'histoire de l'art c'est facile » dans les communes de Lédas et Assac</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'actions proposées dans les communes 2. Nombre de participants aux Lecture EstiVAL et aux conférences 3. Soutien des nouveaux bénévoles pour encourager la communication, supports variés
---	--

	Critères → outils et supports validant l'évaluation
Axe stratégique 2 Encourager les pratiques de lecture avec tous les publics	
Objectif 2.1 Conforter le travail avec les structures partenaires	
Actions 2.1.1 Mener des actions avec le réseau des écoles, le collège, le centre de loisirs -Inviter des partenaires (artiste, comédien, musicien, auteur, etc.) dans le cadre des projets portés avec le Voyage Lecture -Créer des fonds flottants -Organiser 3 RDV annuels avec l'équipe des animateurs du centre pour sensibiliser à la littérature jeunesse (découverte d'albums, temps d'échange, coups de cœur, etc.) -Mettre en place un projet en lien avec la section hip hop du collège de Valence	1. Nombre d'écoles et d'élèves concernés 2. Conventions partenariales et/ou liste d'actions co-crées avec partenaires 3. Nombre de temps organisés avec le Centre de loisirs 4. Nombre réunions et partage de compétences 5. Nombre de supports prêtés aux structures 1. Nombre de rencontres de groupe de travail section hip-hop 2. Rencontre et questionnaire auprès des collégiens 3. Nombre d'acquisition sur la thématique 4. Nombre d'inscriptions d'adolescent
Actions 2.1.2 Mener des actions avec les structures adaptées -Favoriser le déploiement du projet Lire Ensemble (2 agents) -Intégrer l'ASEI au projet Lire Ensemble -Enrichir le fonds des albums Grand Large intergénérationnel	1. Nombre de rencontres organisées avec les structures (CRPA, 4 maisons de retraite, collège, ASEI) 2. Nombre de structures engagées dans le projet 3. Bilans réalisés 4. Nombre d'acquisitions Grand large

<p>Actions 2.1.3 Mener des actions avec les structures Petite Enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> -Soutenir et renforcer les projets en lien avec la petite enfance (bébés lecteurs, intervention avec la crèche, lien avec la parentalité) -Proposer des temps de lecture aux tout-petits dans les médiathèques de Trébas et Sérénac en lien avec la MJC et le Relai Petite Enfance -Acquérir des albums et des kamishibai en direction des tout-petits afin de renouveler les interventions 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'actions proposées 2. Temps dégagé pour un agent pour la Coordination des actions 2. Nombre d'acquisitions
	<p>Critères</p> <p>→ outils et supports validant l'évaluation</p>
<p>Objectif 2.2 Mettre en œuvres des événements phares</p>	
<p>Action 2.2.1 Participer à la Nuit de la lecture</p> <ul style="list-style-type: none"> -Être force de proposition pour participer à la Nuit de la Lecture en mobilisant les habitants dont les enfants, leur famille et l'équipe enseignante -Proposer aux élèves de la section hip hop de présenter une Battle lors de la Nuit de la lecture 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bilan de la soirée Nuit de la Lecture (Qualité, nombre de participants) Nombre d'interventions de la section hip hop Nombre de participants Qualité de l'implication des partenaires
<p>Action 2.2.2 Proposer un prix des lecteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en avant un sélection éclectique -Mettre en œuvres un Prix des lecteurs au collège 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de participants
<p>Action 2.2.3 Participer au printemps des poètes</p> <ul style="list-style-type: none"> -Alimenter le cabinet de poésie et former les bénévoles (enregistrement régulier d'extraits et de de textes auprès de la population) -Inviter des poètes -Faire vivre activement le fonds poésie 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'enregistrements audio réalisés 2. Signalétique dans la médiathèque indiquant la présence du cabinet de poésie 3. Nombre de poètes et artistes invités 4. Nombre de rencontres proposés 5. Nombre de prêts dans le fonds poésie
<p>Action 2.2.4 Accueillir du spectacle vivant</p> <ul style="list-style-type: none"> -Proposer un spectacle de qualité chaque année 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de participants 2. Retours des publics

	<p>Critères</p> <p>→ outils et supports validant l'évaluation</p>
<p>Objectif 2.3</p> <p>Enrichir les collections</p>	
<p>Action 2.3.1 Favoriser l'accès à des collections adaptées</p> <p>-Acquérir des Livres audios, Collection Dys, livre Gros caractères, etc.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'acquisitions 2. Nombre de réservations / Données SIGB
<p>Action 2.3.2 Promouvoir des fonds spécifiques</p> <p>-Développer des fonds spécifiques :</p> <p>Fonds art</p> <p>Fonds numérique</p> <p>Fonds sciences</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'acquisitions par fonds Spécifiques 2. Données SIGB 3. Nombre de prêts pour ces fonds
<p>Action 2.3.3</p> <p>Développer le fonds jeux de société</p> <p>-Développer le fonds jeux de société : jeux de mots, Agilité, sciences, collaboratifs, jeux en duo</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'acquisitions 2. Nombre de temps de jeux organisés

	<p>Critères</p> <p>→ outils et supports validant l'évaluation</p>
<p>Axe stratégique 3</p> <p>Développer un projet numérique ambitieux</p>	
<p>Objectif 3.1</p> <p>Renforcer la place du numérique au sein du réseau</p>	
<p>Action 3.1.1 Acquérir des outils</p> <p>-Acquérir de nouveaux outils numériques et accompagner la prise en main</p> <p>-Proposer un site plus ergonomique</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Liste des participants aux ateliers 2. Nombre d'outils achetés 3. Mise en ligne d'une nouvelle version du portail 4. Nombre de visites sur le site/ Retours des usagers
<p>Action 3.1.2 Enrichir les collections</p> <p>-Constituer un fonds documentaire lié aux enjeux numériques</p> <p>- Faire évoluer l'offre en place et consolider le fonds jeux vidéo</p> <p>-Collaborer à la chaîne YouTube avec France Services</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de sessions prises en main co-organisées avec l'Espace de vie sociale et France services 2. Augmentation de la fréquentation de l'espace Jeux 3. Nombre de vidéos réalisées / Nombre de vues
<p>Action 3.1.3 Former les équipes</p> <p>-Former les équipes à l'utilisation des outils et ressources numériques</p> <p>-Fixer un temps mensuel en équipe pour découvrir et apprendre à utiliser les outils</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Meilleure prise en main des agents et des bénévoles des outils numériques 2. Temps de formation en interne consacré aux jeux vidéo et outils

	<p>Critères</p> <p>→ outils et supports validant l'évaluation</p>
<p>Objectif 3.2 Mettre en œuvre des projets transversaux</p>	
<p>Action 3.2.1 Mettre en place des temps forts -Inviter des intervenants -Proposer une programmation riche, accessible et pertinente dans le cadre de la Semaine du numérique</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre d'intervenants 2. Nombre d'ateliers et de participants lors de la semaine du numérique 3. Qualité des partenariats
<p>Action 3.2.2 Créer des actions numériques en lien avec les projets du réseau -Mettre en place un RDV régulier pour découvrir des applications en lien avec les thématiques portées -Alimenter le cabinet poésie avec des créations audio</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de nouveaux supports achetés 2. Nombre d'animations et rencontres proposées 3. Nombre de créations audio
<p>Action 3.2.3 Adopter une démarche responsable -Adopter de bonnes pratiques pour le site web de la médiathèque -Récupérer les outils hors d'usage pour les orienter vers les recycleries et circuits de valorisation -Repérer les partenaires locaux potentiels et les contacter -Entretien régulier du matériel</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de suppression de contenus obsolètes 2. Nombre de partenaires repérés 3. Qualité et utilisabilité du matériel numérique
	<p>Critères</p> <p>→ outils et supports validant l'évaluation</p>

Objectif 3.3 Mettre en place une diversité d'ateliers numériques	
Action 3.3.1 Animer des ateliers pour découvrir et utiliser les outils -Proposer une variété d'ateliers d'initiation en partenariat avec France services	1. Nombre d'ateliers proposés (tablettes, téléphone, applications) 2. Nombre de participants
Action 3.3.2 Animer des ateliers de création et de compréhension -Proposer des ateliers de créations sonores et lecture de textes à voix haute (podcast, enregistrement format Mp3, diffusion via le site et les lecteurs daisy) -Organiser des ateliers découverte et partage autour des jeux vidéo : retro gaming, jeux indépendants, tournois -Proposer un atelier geek junior. Un atelier d'échanges sur les pratiques numériques avec les 9-12 ans	1. Nombre d'ateliers proposés 2. Nombre de participants 3. Nombre d'audio réalisés 4. Retours des publics 5. Nombre d'écoute via le Cabinet de poésie 6. Nombre de jeux présentés
Action 3.3.2 Animer des ateliers pour une démarche responsable aux côtés de France Services et de l'Espace de Vie Sociale -Organiser des ateliers découverte et partage autour des Jeux vidéo : retrogaming, jeux indépendants, nouvelles consoles, tournois -Atelier décrypter les images -Découvrir, comprendre, jouer avec l'IA -Proposer un atelier « nettoyer son PC » -Proposer des rencontres et débats lors de la Semaine du numérique -Ateliers utiliser des logiciels libres	1. Nombre de sessions d'ateliers organisées 2. Nombre de nouveaux inscrits aux jeux vidéos 3. Nombre de participants

En dehors de la réponse aux grands enjeux de maillage et d'extension des plages d'ouverture, l'efficacité des bibliothèques, pour remplir les grands objectifs fixés, peut être mesurée par des indicateurs permettant une évaluation de la progression sur le moyen terme.

De façon à ne pas alourdir le travail de « reporting », la gestion des données et leur évaluation, il est proposé de limiter celui-ci à maximum 10 grands indicateurs :

Indicateur n°1 : Évolution du nombre d'inscrits

Indicateur n°2 : Composition du public (âge, genre, CSP)

Indicateur n°3 : Nombre d'entrées afin de mesurer la fréquentation

Indicateur n°4 : Taux de renouvellement des collections

Indicateur n°5 : Nombre d'emprunts

Indicateur n°6 : Part des collections adaptées (accessibles aux publics en situation de handicap)

Indicateur n°7 : Nombre d'actions de médiation et actions culturelles par grands domaines et le nombre de personnes touchées :

Répondant aux enjeux :

- D'accompagnement de la réussite scolaire et de la formation
- D'accompagnement de la parentalité
- De sensibilisation au développement durable
- D'ouverture culturelle
- De la promotion de la lecture
- Du développement de l'Éducation artistique et culturelle
- De l'Éducation aux médias et à l'information
- De l'inclusion numérique
- De présence hors-les-murs

Indicateur n°8 : Nombre d'actions (dispositifs, médiations, actions culturelles) suscitant la participation des publics

Indicateur n°9 : Satisfaction des publics (enquête rapide thématique ou générale tous les 3 ans)

Indicateur n°10 : Part des agents ayant participé à une formation.

9. Les moyens humains, matériels et financiers

La mise en œuvre de ce schéma de lecture requiert le déploiement de moyens humains, techniques, financiers et intellectuels afin d'en couvrir tous les champs. Cela implique notamment la priorisation des missions pour tendre vers l'atteinte des objectifs.

Proposer un service de qualité et répondre aux besoins de la population des communes et du territoire, nécessite de disposer du personnel nécessaire. Le diagnostic a permis d'identifier des limites. Cependant, les besoins peuvent être ajustés, à la condition de veiller à ce que des bénévoles soient formés et puissent venir en renfort des projets envisagés.

Le tableau ci-dessous reprend les actions prioritaires dans chacun des axes afin de dessiner une estimation budgétaire sur la période 2026-2030.

- À budget constant soit 15 000 € d'acquisition et 10 000 € d'action culturelle la mise en œuvre des principales actions de ce schéma intercommunal de lecture publique représente 60 % du budget sur la période 2026-2030.
- L'estimation du temps agent consacré à la réalisation des actions des trois axes du schéma de lecture publique représente environ 47% des 2.8 ETP du service culturel.
Les 53 % restant sont consacrés à :
 - l'accueil
 - aux tâches administratives
 - à la communication
 - aux acquisitions
 - au rangement et équipement des collections
 - aux réunions
 - à la formation

Estimation budgétaire 2026-2030 :

Actions	Détails	Budget prévisionnel
Axe 1 : Renforcer la dynamique de réseau		
Intégrer de nouveaux bénévoles		
Former les bénévoles	1 formation par an en interne durant les 5 ans proposée aux bénévoles par les agents du réseau	Temps agents : 300h
Créer des vidéos	Valoriser le travail en médiathèque avec les équipes bénévoles	Temps agents : 300h
Monter un projet commun : un cabaret lecture		
Proposer un spectacle tout public avec l'équipe du réseau	Tous les 2 ans (location des tables, intervention de comédiens pour accompagner le projet, pot et matériel)	3400 € Temps agents : 500h
Participer aux événements organisés par les habitants		
Etre présent lors de différents événements organisés par les habitants	Stands, lectures, accueil à la médiathèque, etc. 4 événements / an	Temps agents : 300h
Promouvoir les arts plastiques		
Accueillir des intervenants	2 ateliers de pratiques artistiques / an 250€ par atelier	2500 € Temps agent : 30h
Développer le fonds art	Prêts de la MDT et acquisition de documents sur les techniques artistiques	1000 € Temps agents (réassort à la MDT) : 100h
Proposer des temps de médiation à partir des œuvres prêtées par l'artothèque	Une moyenne de 10 accueils de groupes /an 1 agent – 1h de médiation par groupe	Temps agent : 300h

Promouvoir la musique		
Accueillir musicien et/ou intervenant	1 intervention / an (Coût moyen 300€)	1500 € Temps agent : 30h
Accueillir un concert	Tous les deux ans (Coût moyen 800€)	1600 € : 15h
Acquérir des petits instruments de musique	150 € /an	750 €
Enrichir le fonds musique	200 € / an	1000 €
Promouvoir les sciences		
Proposer des ateliers sciences	Tous les deux ans (coût moyen 300€)	1200 €
Créer une grainothèque	Achat matériel / pots/ mise en œuvre	1000 € Temps agent : 150h
Organiser des rencontres (exposition, conférence, projection, etc.)	Médiation et circulation dans les communes	1000 € Temps agent : 400h
Cibler des actions dans les médiathèques de Sérénac et Trébas		
Élargir les horaires d'ouverture à Sérénac	Soutien d'un agent 4h par mois	Temps agent : 240h
Proposer ateliers créatifs à Sérénac	Achat petits matériel	750 €
Animation d'ateliers à Trébas	Soutien d'un agent aux bénévoles pour animer 3 ateliers / an	Temps agent : 90h
Mener des actions hors-les-murs		
Conférence « l'histoire de l'art c'est facile »	2 conférences /an avec l'association Les mirettes	2500 € Temps agent : 50h

Organiser des soirées lecture dans les communes	4 soirées lectures EstiVAL dans les communes du territoire - 2 agents	Temps agents : 200h
Proposer des soirées jeux	3 communes par an – 3 agents	Temps agents : 300h
Axes 2 : Encourager les pratiques de lecture		
Conforter et renforcer le partenariat avec les écoles, le collège, le centre de loisirs		
Poursuivre les voyages lecture dans toutes les écoles du réseau	4 interventions de 2h dans 18 classes (soit 72 interventions) + 50h de Montage de projet par cycle	Temps agents : 1500h
Mettre en place un projet avec la section hip hop	Construire les actions (accueil de groupe, groupe de slam, sélection d'un fonds avec les collégiens, etc.)	Temps agents : 300h
Développer un fonds art de la rue	En concertation avec les collégiens	3000 €
Accueillir un intervenant en Lien avec le voyage lecture	Tous les deux ans	2000 €
Créer un fonds flottant pour le réseau écoles	Proposer des valises sur 5 sujets thématiques très demandés par les écoles. 40 documents par valise	3000 € Temps agent : 100h
Accueillir de groupe des maisons de retraite		Temps agent : 100h
Accueillir de groupe du centre de loisirs		Temps agent : 240h
Conforter le partenariat avec les Ehpad et les seniors		

Ancrer le projet <i>Lire Ensemble</i>	2 agents pour monter et porter le projet auprès des 5 structures soit 20 interventions de 2h /an + 40h de préparation (sélection des livres, montage des lectures et des supports) + accompagnement des groupes en fonction des besoins et présence de 2 bénévoles	Temps agents : 550h
Sélectionner des albums pour <i>Lire Ensemble</i>	Acquisition d'un lot des 8 livres en lice	750 €
Poursuivre les actions avec les petites structures		
Poursuivre les actions d'éveil musical	20 séances par an	10 000 €
Acquérir des albums et kamishibai en direction des tout-petits	40 documents / an	3000 €
Accueillir et animer des temps avec les tout-petits	Intervention en crèche, auprès du RPE, bébés lecteurs.	Temps agent : 215h
Proposer du spectacle vivant		
Proposer des spectacles	1 spectacle par an (coût moyen : 1600€)	8000 € Temps agent : 50h
Mettre en œuvres des événements phares		
Nuit de la lecture	Matériel	500 € Temps agent : 100h
Prix des lecteurs Prix des lecteurs collège	Achat en 3 exemplaires de la sélection (56 documents) + Prix collégiens (9 exemplaires)	1300 € Temps agent : 200h

Printemps des poètes	Accueil d'un poète	800 € Temps agent : 50h
Atelier lecture à voix haute de poèmes et enregistrement	Atelier mensuel	Temps agent : 300h
Favoriser l'accès à des collections adaptées		
Documents « dys », livre en gros caractères, livre audio		2000 €
Créer des fonds spécifiques		
Enrichir le Fonds jeux de société	12 jeux /an tous publics confondus	1800 €
Enrichir fonds sciences		2000 €
Axe 3 : Engager un projet numérique ambitieux		
Enrichir les collections		
Mettre à disposition de nouveaux jeux vidéo Mettre à jour les outils numériques et accompagner les usagers	jeux vidéo Game Pass 180€ /an	900 € Temps agent : 750h
Constituer un fonds sur le numérique		1000 €
Acquérir des outils		
Acquérir des consoles nouvelles génération	2 consoles	870 €
Acquérir des liseuses	4 liseuses	800 €
Acquérir des tablettes	7 tablettes	2850 €
Proposer un site plus ergonomique	Travail à réaliser avec le fournisseur Orphée – 1 agent	Temps agent : 150h
Acquérir des instruments numérique	Piano numérique batterie numérique	575 €
Acquérir des ordinateurs	9 ordinateurs	5300 €

Acquérir matériel divers	Casque Bluetooth, manettes sans fils, imprimante,	385 €
Acquérir du matériel de sonorisation et lumière	Micro, système sonorisation, kit panneaux lumière	4210 €
Mettre en place des temps forts		
Intervenants lors d'événements et rencontre en lien avec le numérique	L'IA, le stop motion, les métiers du numériques, etc.	5000 € Temps agent : 500h
Créer des actions numériques en lien avec les projets du réseau		
Atelier mensuel tout public en lien avec les projets portés (ex : montage audio)	1 agent / 1 atelier mensuel de 2h	Temps agent : 150h
Adopter une démarche responsable		
Adopter les bonnes pratiques sur le site/portail		Temps agent : 100h
Animer des ateliers pour découvrir et maîtriser les outils		
Ateliers de base co-animé avec France Services et l'Espace de Vie Sociale	1 agent / 8 ateliers par mois	Temps agent : 450h
Animer des ateliers pour créer		
Décrypter les images	1 agent / 1 atelier mensuel de 2h	Temps agent : 200h
Découvrir et comprendre l'IA	En partenariat avec France Services et l'espace de vie sociale et en fonction des outils et Innovations. Ateliers ponctuels en fonction des besoins – 1 agent	Temps agent : 200h
Participer à des ateliers jeux vidéos	3 sessions annuelles	Temps agent : 200h

Animer des ateliers pour une démarche responsable En coopération avec France Services		
Atelier réparer/ démonter son ordinateur	1 agent / 3 sessions annuelles	Temps agent : 100h
Utiliser des logiciels libres	1 agent / 1 atelier mensuel de 2h	Temps agent : 150h

Estimation budgétaire 2026-2030 :

Axes	BUDGET SUR 5 ANS :					
	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Axe 1 Renforcer la dynamique de réseau	3533 €	3800 €	3533 €	3800 €	3533 €	18199 €
Axe 2 Encourager les pratiques de lecture	6710 €	8010 €	7710 €	8010 €	7710 €	38150 €
Axe 3 Engager un projet numérique ambitieux	16370 €	1380 €	1380 €	1380 €	1380 €	21890 €
TOTAL sur 5 ANS	26613 €	13190 €	12623 €	13190 €	12623 €	78239 €

Axes	TEMPS AGENT SUR 5 ANS (2,7 ETP) :					
	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Axe 1 Renforcer la dynamique de réseau	661 h	661 h	661 h	661 h	661 h	3305 h
Axe 2 Encourager les pratiques de lecture	913 h	913 h	913 h	913 h	913 h	4565 h
Axe 3 Engager un projet numérique ambitieux	590 h	590 h	590 h	590 h	590 h	2950 h
TOTAL sur 5 ANS	10820 h					

Cette estimation du temps agent représente 47% des 2.7 ETP du service.

Les 53 % restant sont consacrés :

- à l'accueil
- aux tâches administratives
- à la communication
- aux acquisitions
- au rangement et équipement des collections
- aux réunions
- à la formation

Annexes

Annexe n° 1 : Politique documentaire

POLITIQUE DOCUMENTAIRE Réseau de médiathèques VAL 81

Le présent document a pour objectif de fixer la politique documentaire du réseau de médiathèques VAL 81 et constituera une référence pour le développement de ses collections, conformément à l'article 7 de la LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique¹.

« Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements élaborent les orientations générales de leur politique documentaire, qu'elles présentent devant l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou du groupement et qu'elles actualisent régulièrement.

Elles présentent également leurs partenariats avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux, les établissements pénitentiaires et les établissements d'accueil de la petite enfance.

La présentation peut être suivie d'un vote de l'organe délibérant. »

L'enjeu d'une politique documentaire est d'évaluer la pertinence des collections et des services au regard des missions et des besoins sociaux à satisfaire.

Ce document sera actualisé régulièrement selon l'évolution de l'organisation du service et de ses finalités.

1. OBJECTIFS DE LECTURE PUBLIQUE

1.1 LES MISSIONS DES BIBLIOTHEQUES :

- Garantir l'égalité d'accès à la culture, l'information, l'éducation, la recherche, aux savoirs et aux loisirs.
- Favoriser le développement de la lecture

Ces missions s'opèrent ainsi :

- Constituer, conserver et communiquer des collections de documents et d'objets, sous forme physique ou numérique ;
- Concevoir et mettre en œuvre des services, des activités et des outils ;
- En faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap ;
- Contribuer à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme ;
- Exercer des actions de médiation ;
- Participer à la diffusion et à la promotion du patrimoine linguistique ;
- Coopérer avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux et les Ehpad

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00004532516/>

Ces missions s'exercent dans le respect des principes de pluralisme des courants d'idées et d'opinions, d'égalité d'accès au service public, de mutabilité et de neutralité du service public.

1.2 LES MISSIONS SPECIFIQUES DE LA MEDIATHEQUE VAL 81

Le Schéma de lecture publique élaboré en 2025 à l'occasion de la construction de la nouvelle médiathèque définit des axes spécifiques qui ont un impact sur les collections :

Axe artistique, scientifique et musical

Création artistique (livres et revues sur les pratiques artistiques et l'histoire des arts), connaissances scientifiques sous toutes ses formes et musicales en lien notamment avec la section Hip hop du collège E. de Beaumarchais.

Axe transversal concernant l'accessibilité

Ressources spécifiques (fonds Lire autrement, lecture accessible), collections adaptées pour tous (tendre vers accessibilité universelle).

Axe numérique

Ressources à jour et attractives, en version physique et dématérialisées. Ressources complémentaires au champ social ; ressources pour la formation et l'EMI (éducation aux médias et à l'information).

1.3 COLLECTIONS ET PUBLICS

Volumétrie des collections

Les collections du réseau de médiathèque sont constituées d'environ 22 000 documents, sans compter les documents prêtés par la médiathèque départementale.

Le pourcentage de remplissage souhaité des rayonnages et des bacs est de 80% maximum afin que les documents restent accessibles aisément. Un principe de renouvellement sera recherché et non d'accroissement continu.

Répartition

Les fonds sont répartis à peu près à égalité entre les secteurs adulte et jeunesse. Le budget annuel fait l'objet d'une répartition entre les secteurs et sous-secteurs.

Renouvellement

Un renouvellement de 10% du fonds par an est souhaitable afin de préserver l'attractivité des collections car une collection n'existe que par éliminations et ajouts constants. Le nombre d'éliminations annuelles doit avoisiner les 10% également (voir 2.2 Politique de conservation), notamment quand la volumétrie sera atteinte.

2. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Il s'agit de l'ensemble des objectifs et processus visant à piloter le développement des collections, la gestion de l'information. Elle recouvre :

- La politique d'acquisition
- La politique de conservation
- La politique d'accès, de médiation (dont les modalités d'organisation et de communication des collections)
- Les partenariats

Elle se base sur la loi relative aux bibliothèques, des objectifs de lecture publique et sur l'analyse des collections et des publics.

Article 5 de la loi sur les bibliothèques :

« Les collections des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements sont pluralistes et diversifiées. Article 5 de la loi sur les bibliothèques :

Elles représentent, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, la multiplicité des connaissances, des courants d'idées et d'opinions et des productions éditoriales.

Elles doivent être exemptes de toutes formes de censure idéologique, politique ou religieuse ou de pressions commerciales.

2.1 LA POLITIQUE D'ACQUISITION

Outils de sélection

Les outils de sélection sont variés : presse grand public, spécialisée ou professionnelle ; veille documentaire (réseaux sociaux) ; conseils et sélections de libraires, comités de lecture.

Critères de qualité

Contenu, actualisation des informations, intérêt documentaire, mise en page, illustration, aspect matériel du document...

Critères de pluralisme

La médiathèque assure la représentation de la plus grande variété possible de sujets, de cultures, d'auteurs, de styles. Elle concourt, grâce à une information multiple, à développer le sens critique du lecteur et non à l'embrigader. Toutes formes de censure idéologique, politique ou religieuse ou de pressions commerciales est exclus.

Critères de niveaux de lecture

Les collections de la médiathèque seront de manière générale d'un niveau tout public, de vulgarisation, d'initiation excepté pour certains sujets en lien avec les objectifs spécifiques ou des besoins repérés. Dans ce cas, les documents pourront être d'un niveau plus approfondi. Le niveau de recherche universitaire sera exclu.

Un complément pourra être fait via les ressources de la Médiathèque départementale.

Critères de langues

Principalement en français ; en version originale ou bilingue principalement en anglais, allemand, arabe, espagnol, italien, russe (et selon la demande du public) ; en Français Langue Etrangère (FLE) ; en occitan.

Critères par supports

La médiathèque acquiert des supports de toutes sortes (imprimés, son et image, outil d'animation, etc.) selon les critères développés dans ce document. Quelques supports font l'objet de critères spécifiques :

- Jeux de société et outils pédagogiques : achat de jeux et d'outils en lien avec le fonds lecture accessible, permettant de faciliter les apprentissages aux enfants, en particulier en cas de difficultés de type Dys.
- Jeux vidéo : achat en lien avec les consoles dont disposent la médiathèque, le public ciblé, les actions envisagées. La recherche d'un fonds attractif pour le public restant une priorité.
- Séries de BD ou mangas : la médiathèque n'achètera pas forcément tous les tomes d'une série commencée. Le choix de poursuivre les achats prendra en considération l'intérêt du public (nombre de prêts), le budget disponible, les ressources disponibles au sein du réseau Val 81.
- Livres-lu : privilégier les formats mp3 et les formats courts.

Fonds spécifiques

- Lecture accessible : ce fonds est destiné aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage (troubles dyslexiques, de l'attention, difficulté avec la lecture). Les documents acquis dans ce cadre répondent à ces critères : livres en éditions adaptées (troubles DYS en particulier) ; livres-lus de courte durée ; livres en gros caractères ; livres faciles à lire et en français débutant ; BD (adaptation de classiques de la littérature et de romans ados à succès) ; documents numériques adaptés ; documents pour les parents et les professionnels ; applications pour tablettes numériques facilitant la lecture et l'écriture à consulter sur place. Des outils d'aide à la lecture et à l'écriture et des jeux de société complètent ce fonds. (Voir critères par supports)

Nombre d'exemplaires

De manière générale en 1 exemplaire ; exception faite en cas d'animations consacrées à un livre ou un auteur, de partenariats, exemple *Voyage Lecture, Lire ensemble et Prix des lecteurs* ; en cas de titres ayant beaucoup de succès et faisant l'objet de nombreuses réservations.

Réassort

En cas de documents perdus (et non rachetés par les lecteurs) ou très abîmés ; rachat à l'identique pour les albums jeunesse incontournables ; rachat en poche ou en grands caractères pour la fiction adulte incontournable ou « best ».

Fournisseurs

La médiathèque effectue ses achats de livres et de disques autant que possible chez des libraires et disquaires indépendants afin de soutenir la filière culturelle. Les achats de DVD soumis à des droits spécifiques se font chez des fournisseurs spécialisés. Les achats de revues et magazines se font auprès de centrales d'achat afin de faciliter la gestion au quotidien.

Critères d'exclusion

La médiathèque se doit d'appliquer les dispositions législatives et réglementaires concernant les collections, ainsi que les décisions de la Justice (exemple : livre interdit à la vente), sans se substituer à celle-ci, notamment celles qui interdisent la promotion de toute discrimination et de toute violence.

Elle pourra décider de ne pas acheter un document si le sujet ou l'auteur est déjà bien représenté dans les collections, ceci dans un souci de diversification ou si le titre est trop ancien.

Jeux de société : diversité du choix de jeux. Priorité pour les jeux dits collaboratifs et en duo. Pas de prêt des jeux de société sauf aux collectivités.

Les demandes du public

Les demandes de lecteurs sont prises en compte dans la mesure où elles sont en accord avec le développement des collections et la politique documentaire de la Médiathèque, telle qu'elle est définie dans le présent document.

Les bibliothécaires y apporteront, dans la mesure du possible, une réponse rapide.

Les dons

Les dons de livres, CD, jeux vidéo seront acceptés s'ils respectent les critères de la politique documentaire et sous condition d'un état correct (pas de livres jaunis, abîmés, peu attractifs) et d'une date d'édition récente. Le donateur devra faire le tri parmi ses dons, le volume doit rester dans la limite du raisonnable.

Les dons pourront être mis en rayon, donnés à d'autres établissements, donnés à des associations, mis en déchetterie ou détruits.

Complémentarité avec l'environnement territorial

La politique documentaire est aussi pensée en fonction de l'environnement. La médiathèque Val 81 valorise le fonds arts créatifs à la médiathèque de Sérénac et le fonds Roman policier à la médiathèque de Trébas.

Elle s'insère également dans le champ d'action de la Médiathèque départementale qui peut concourir, entre autres services, à compléter les collections notamment pour des demandes de lecteurs, de groupes, de thématiques, d'animations, pour les fonds musique : vinyles notamment. La MDT fournit également aux lecteurs des ressources accessibles en ligne.

Evaluation

Une fois par an, la médiathèque édite des statistiques sur les collections, les publics, les activités et les services. Ces données, élaborées à l'échelle nationale, servent à la rédaction d'un rapport d'activité. Selon les constats, ces données pourront amener à modifier la politique documentaire.

La politique documentaire est définie par son ou sa responsable de la médiathèque, en concertation avec l'équipe de bibliothécaires et avec l'accord de l'adjoint en charge de la médiathèque.

2.2 LA POLITIQUE DE CONSERVATION

La médiathèque VAL 81 met à disposition des collections courantes et ne possède pas de documents patrimoniaux et n'a donc pas de mission de conservation en ce sens, d'autres types de structures étant à même de les conserver.

Définition des documents patrimoniaux :

- document ancien antérieur à 1811
- document rare : unique, à tirage limité
- document précieux : à valeur financière, historique ou culturelle.

La médiathèque n'a pas vocation à conserver les collections courantes. Afin de garder un fonds vivant, attractif et aisément accessible. Des documents doivent être retirés chaque année des collections pour être soit réactualisés, soit remplacés, soit éliminés. Ce processus s'appelle le désherbage.

Critères de désherbage

Un 1^{er} niveau de désherbage concerne les documents abîmés et non réparables, défraîchis, ou au contenu devenu obsolète. Ces documents seront automatiquement retirés des collections.

Un 2^e niveau de désherbage croquera plusieurs critères quantitatifs et qualitatifs : âge des documents, nombre de prêt, date de dernier prêt, présence d'autres ouvrages similaires. Des exceptions peuvent bien sûr être admises concernant des ouvrages incontournables et difficiles à remplacer par exemple. Les bibliothécaires s'appuient sur un document interne comportant des critères affinés par secteurs et sous-secteurs.

Devenir des documents désherbés

Les documents sont retirés des collections et peuvent être :

- donnés à d'autres bibliothèques, établissements ou associations
- mis en déchetterie ou détruits s'ils sont jugés en mauvais état

La médiathèque conserve une liste de ces documents. L'élimination d'ouvrages est officialisée par un procès-verbal signé du Président mentionnant le nombre d'ouvrages éliminés auquel sera annexé un état des documents éliminés.

2.3 LA POLITIQUE D'ACCÈS, DE MEDIATION

Accès

L'accès aux espaces publics de la médiathèque, ainsi qu'à la consultation sur place de ses ressources, est libre et gratuit.

L'inscription, permettant l'emprunt des documents, est gratuite.

Les horaires :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Valence d'Albi 19h30 / semaine		14h-18h	9h30-12h 14h-18h		9h30-12h 14h-18h	9h30-12h	
Trébas 6h / semaine		16h-18h			16h-18h	10h-12h	
Sérénac 5h / semaine		0	14h-17h			10h-12h	
Horaires	0	6h	9h30	0	8h30	6h30	Soit 30h30

Les horaires sont votés en conseil et peuvent être amenés à évoluer.

La médiathèque respecte les normes d'accessibilité pour tous au bâtiment, aux circulations intérieures, aux collections et aux services.

Accès à distance

Les usagers peuvent librement accéder au catalogue en ligne à distance ainsi qu'aux ressources numériques de la MDT.

Le réseau VAL 81 a un système de navettes permettant la circulation des documents d'une bibliothèque à une autre.

Modalités d'organisation et de communication des documents

La plupart des documents sont proposés en accès libre et en prêt direct au public.

Les jeux de société sont à consulter sur place.

Un plan de classement organise la mise à disposition des documents par secteurs et sous-secteurs, il est affiché dans les espaces de la médiathèque et mis en valeur par une signalétique.

Médiation

- Sur place

Les bibliothécaires valorisent les collections de multiples manières :

- Facing en rayon
- Sur présentoirs
- Tables de thématiques (sélections, actualités, thématiques)
- Avec des étiquettes « coup de cœur » de l'équipe (agents et bénévoles)
- Mise à disposition de bibliographies : acquisitions récentes, thématiques

Les bibliothécaires conseillent, effectuent des recherches et accompagnent les lecteurs.

- A distance
- Sur le portail : nouveautés, sélections, coups de cœur
- Sur les réseaux sociaux : sélections, nouveautés, coups de cœur, coulisses du circuit du livre.

Annexe n°2 : Guide du lecteur

MÉDIATHÈQUES VAL 81

Guide du lecteur

- Curiosité
- Partage
- Spéctacles
- Ateliers
- Conférences

Lecture, cinéma, musique, jeux...

Les médiathèques du val 81 proposent 21000 documents (livres, romans, BD, jeux, vityles, CD, documentaires, albums jeunesse, DVD)



CONTACT:

Adresse mail : mediatheque.medval81@gmail.com

Médiathèque Valence d'Albigeois
 45 avenue P. Souyris - Pôle d'activités
 05-63-53-79-02
 Mar. 14h-18h
 Mer. 9h30-12h 14h-18h
 vend. 9h30-12h 14h-18h
 Sam. 9h30-12h

Médiathèque Sérénac
 Le Bourg
 05-63-45-05-83
 Mer. 14h-17h
 Sam. 10h-12h

Médiathèque Trébas
 Rue de Forgeron
 09-67-04-89-10
 Mar. 16h-18h
 Vend. 16h-18h
 Sam. 10h-12h

<https://valence-albigeois-pom.c3rb.org/>
<https://www.facebook.com/mediatheque.val81/>



MODALITÉS

Inscription individuelle
 L'inscription est gratuite - Durée 1 an, 15 documents pour une série de 4 semaines (DVD, livres, CD, revues)

Matériel à rendre

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile
- pour les mineurs, l'inscription se fait, se fait également l'autorisation des parents ou responsable légal

Inscription collective
 réservée aux groupes et établissements (école, crèche, collège, lycée, associations)
 30 documents pour 2 mois

Préférence de prêt et réservation de documents
 Vous pouvez prêter votre prêt de documents à condition qu'il ne soient pas réservés par d'autres lecteurs.

Si un document que vous souhaitez lire est déjà emprunté, vous pouvez en faire une réservation. La Préférence de prêt et la réservation d'un document peuvent se faire soit sur le site, soit par téléphone soit en venant pendant les heures d'ouverture.
<https://valence-albigeois-pom.c3rb.org/>

Document non rendu
 En cas de non retour des documents vous recevrez des avertissements. Si le document n'est pas rendu une procédure est engagée avec le Trésor public pour le recouvrement d'une amende.

Crise de Document défectueux
 Si un document est perdu ou gravement détérioré, l'emprunteur devra le remplacer à l'exhaustif.

SERVICES EN LIGNE

Configurer votre compte en ligne
 Et renseigner votre numéro de lecteur et votre mot de passe vous accédez aux informations de votre compte.
 - Vos prêts en cours
 - Vos réservations, etc.

Catalogue en ligne
 Comment trouver un document ?
 Sur le portail des médiathèques val 81 <https://valence-albigeois-pom.c3rb.org/>
 Le catalogue vous propose différents modes de recherche

- + Par titre, auteur, éditeur, collection,
- + par sujet pour les documentaires,
- + par genre pour les œuvres de fiction.

Il vous donne les informations sur le document :

- Si la médiathèque possède le document recherché,
- si le document est disponible ou emprunté,
- Dans quelle médiathèque se trouve le document.

Sur le site vous retrouvez également :

- + Les infos pratiques
- + l'actualité de vos médiathèques
- + Les nouveautés à découvrir
- + Les ressources numériques (Salleas, Coffey, Ma Pathebibliothèque, arteVOD, Cyberloris)

SERVICES

Des jeux de société
 Sur place, en accès libre
 Une centaine de jeux à découvrir entre amis ou en famille ! On vous explique les règles !

Des jeux vidéo
 Prêt jeu vidéo, inscription à la médiathèque
 Avec votre carte personnelle

Des ateliers et rencontres
 Tout au long de l'année - Projection, lecture, accès de groupes, art plastiques, conférence, spectacle, concert etc.

ET AUSSI :

Suggestion d'achats
 Tout lecteur peut faire une suggestion d'achat sur le cahier prévu à cet effet ou par mail. Si le document est acheté, il est réservé en priorité au lecteur en ayant fait la demande.

Impression et photocopies
 Toutes impressions, photocopies de numérisations doivent être dérivées à l'accueil.
 5 copies par jour et par personne maximum.

Nécessité
 Une navette passe tous les 15 jours dans vos médiathèques pour donner vos réservations.

Possibilité de restituer vos documents dans n'importe quelle médiathèque ou dans la boîte de retour à la médiathèque de Valence.

Accès libre à un poste informatique dans chaque lieu.

Accès wifi gratuit

SE REPÉRER DANS VOS MÉDIATHÈQUES

- Art, histoire de monde, philosophie, géographie, langues
- Musique, Partitions et ouvrages sur la musique, mode de l'image
- Livres de
- Roman, Première lecture, roman jeunesse, roman ado, roman adulte
- Fables local, Roman de terroir
- Univers de manga
- Univers de la BD
- Littérature jeunesse
- Album
- Sciences : Mathématiques, astronomie, sciences naturelles, techniques
- Loisirs et vie pratique
- Cuisine, sport, loisirs créatifs, activités manuelles, Emploi-Formation, jeux
- Vie citoyenne : Psychologie, Questions de société, Santé
- Cinéma
- Jeux de société